



HAL
open science

Rapport d'opération de diagnostic archéologique. Évreux (27) - Boulevard Adélaïde et Jules Janin

Pierre Wech

► **To cite this version:**

Pierre Wech. Rapport d'opération de diagnostic archéologique. Évreux (27) - Boulevard Adélaïde et Jules Janin. Mission Archéologique Départementale de l'Eure. 2017. hal-04368806

HAL Id: hal-04368806

<https://hal.science/hal-04368806>

Submitted on 1 Jan 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright



MADE

Mission Archéologique Départementale de l'Eure

EVREUX (27),

« BOULEVARD ADÉLAÏDE ET JULES JANIN »

PIERRE WECH

AVEC LA CONTRIBUTION DE :

D. THEOLAS

RAPPORT D'OPÉRATION DE DIAGNOSTIC ARCHÉOLOGIQUE



PATRIARCHE N° 2800
CODE INSEE N° 27229
PRESCRIPTION N° 28-2017-115
OPÉRATION N° AP158

MADE
8, RUE DES THERMES
27930 LE VIEIL-EVREUX
02 32 31 94 78

OCTOBRE 2017



Avant-propos :

Le présent rapport d'opération archéologique préventive a été réalisé par la Mission archéologique départementale de l'Eure, en application de l'article L.523-11 du code du patrimoine, du chapitre VI du décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 et de l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation de rapports d'opérations archéologiques.

L'exploitation des résultats présentés dans le rapport n'est possible que dans le cadre du droit de courte citation, avec les références exactes et complètes du rapport, ainsi que la mention du Conseil départemental de l'Eure et du nom de l'auteur.

Avertissement :

Il pourra être fait usage, dans le texte et de façon récurrente, de quelques abréviations dont voici la liste :

- ADE = Archives départementales de l'Eure
- AME = Archives municipales d'Evreux
- MADE = Mission archéologique départementale de l'Eure
- SRA = Service régional de l'archéologie.

Pour citer ce rapport :

WECH (P.) – Evreux (Normandie, Eure), « Boulevard Adélaïde et Jules Janin ». Rapport final d'opération de diagnostic archéologique. Le Vieil-Evreux, Département de l'Eure, 2017, 82 p.

Remerciements :

Le bon déroulement de cette opération doit beaucoup à la bonne volonté du groupe Morin Immobilier, et particulièrement de Mme Dejoie, responsable du projet, que nous remercions chaleureusement.

Bien sûr, ce rapport n'aurait pas pu être ce qu'il est sans la collaboration et les contributions de tous les agents de la MADE, techniciens ou spécialistes, qui ont participé à cette opération, que ce soit sur le terrain ou pour la préparation de ce rapport. Un grand merci donc à Angéline Bignon, Sébastien Cormier, Karine Duval, Mathilde Osmond, Delphine Théolas, Laurent Tocqueville et Stéphanie Zeller.

Illustrations de couverture :

Plan restitué des thermes antiques d'Evreux / Mediolanum Aulercorum (dessin P. Wech d'après Auper 1997).

EVREUX (27)

« Boulevard Adélaïde et Jules Janin »

Sous la direction de Pierre Wech

AVEC LA CONTRIBUTION DE :
DELPHINE THÉOLAS

Code patriarche 2800
Code INSEE 27229
N° de l'arrêté de prescription 28-2017-115
N° de l'arrêté de désignation 28-2017-151
Responsable d'opération WECH Pierre
N° (opérateur) de l'opération AP158

OCTOBRE 2017

Sommaire

DONNÉES ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES	3
Fiche signalétique	5
Mots-clés des thésaurus	6
Générique de l’opération	7
État de conservation du site	8
Notice scientifique	8
Localisation de l’opération	9
Arrêté de prescription	12
Projet d’intervention	14
Arrêté de désignation du responsable scientifique	19
Arrêté d’attribution	20
ÉTAT DES CONNAISSANCES	21
1. Géographie, topographie et hydrographie	23
2. Contexte historique et archéologique	23
2.1. Evreux à travers les époques.....	23
2.2. Contexte archéologique pré et protohistorique.....	24
2.3. Contexte archéologique antique (fig. 7)	24
2.4. Contexte archéologique de l’Antiquité tardive et du haut Moyen Age (fig. 8)	27
2.5. Contexte archéologique médiéval et moderne (fig. 8)	28
STRATÉGIE, MÉTHODE ET MOYENS MIS EN OEUVRE	31
1. Présentation de l’intervention	33
1.1. Le projet d’aménagement.....	33
1.2. Stratégie et méthode.....	33
2. Moyens techniques et humains	37
2.1. Base-vie et installations connexes	37
2.2. Mise en sécurité.....	37

2.3. Terrassements.....	37
2.4. Stockage et évacuation des déblais.....	37
2.5. Equipe archéologique.....	37
2.6. Enregistrement des données et du mobilier	37
3. Nature des travaux réalisés.....	38
3.1. Sondages.....	38
3.2. Documentation archéologique.....	38
3.3. Etudes et analyses.....	39
RÉSULTATS DE L'OPÉRATION.....	41
1. Sondage 1	43
1.1. Présentation générale	43
1.2. Description de la stratigraphie	43
1.3. Synthèse sur le sondage 1.....	44
2. Sondage 2.....	45
2.1. Présentation générale	45
2.2. Présentation des vestiges et horizons stratigraphiques.....	45
2.2.1. Remblais contemporains	45
2.2.2. Les « terres noires ».....	45
2.2.4. Un large fossé médiéval ?.....	50
2.2.5. Occupations antiques	51
2.3. Synthèse pour le sondage 2.....	54
3. Synthèses chronologiques (fig. 24).....	55
3.1. Antiquité.....	55
3.1.1. Altimétrie	55
3.1.2. Nature des vestiges	55
3.2. Les fossés médiévaux	55
3.3. Les dépôts de « terres noires »	56
4. Bilan et conclusion.....	61

5. Bibliographie	62
Table des figures	64
LES INVENTAIRES	65
Inventaire des unités stratigraphiques	67
Inventaire des structures	71
Inventaire du mobilier archéologique	73
Inventaire détaillé du mobilier céramique	75
Inventaire détaillé des terres cuites architecturales	77
Inventaire de le documentation photographique	79

**DONNÉES ADMINISTRATIVES,
TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES**

FICHE SIGNALÉTIQUE

Localisation de l'opération

Région : Normandie

Département : Eure

Commune : Evreux

Adresse ou lieu-dit :
Boulevard Adélaïde et Jules
Janin

Codes

Codes INSEE : 27229

Code Patriarche : 17-2800

Coordonnées géographiques et altimétriques (Lambert 93 - CC 49 et NGF 69)

X = 1565,020 à 1565,080

Y = 8204,467 à 8204,541

Z = 68,5 à 66 m NGF

Références cadastrales

Commune : Evreux

Année : 2017

Sections : AI

Parcelles : 741

Lieu-dit : Boulevard Adélaïde
et Jules Janin

Statut du terrain au regard des législations sur le patri- moine et l'environnement

-

Propriétaires du terrain

Groupe Morin Immobilier

Références de l'opération

N° de l'arrêté de prescription

28-2017-115

N° de l'arrêté d'attribution

28-2017-151

N° de l'arrêté de désignation
du responsable scientifique

28-2017-353

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

Groupe Morin Immobilier

Nature de l'aménagement

Construction d'un immeuble

Opérateur d'archéologie

Mission archéologique
départementale de l'Eure
(MADE)
Site archéologique de Gisacum
8 rue des thermes
27930 Le Vieil-Evreux

Responsable scientifique de l'opération

Pierre WECH

Organisme de rattachement

Mission archéologique
départementale de l'Eure
(MADE)
Site archéologique de Gisacum
8 rue des thermes
27930 Le Vieil-Evreux

Code opération MADE

AP 158

Dates d'intervention sur le terrain

13 au 15 juin 2017

MOTS-CLÉS DES THÉSAURUS

Chronologie

- Paléolithique
- Inférieur
 - Moyen
 - Supérieur
 - Mésolithique et Épipaléolithique
- Néolithique
- Ancien
 - Moyen
 - Récent
 - Final
- Protohistoire
- Age du bronze
 - Ancien
 - Moyen
 - Récent
 - Age du Fer
 - Hallstatt (premier Age du Fer)
 - La Tène (second Age du Fer)
- Antiquité romaine (gallo-romaine)
- République romaine
 - Empire romain
 - Haut-Empire (jusqu'à 284)
 - Bas-Empire (de 285 à 476)
- Époque médiévale
- Haut Moyen Age
 - Moyen Age central
 - Bas Moyen Age
- Temps Modernes
- Époque contemporaine
- Ère industrielle

Sujets et thèmes

- Édifice public
- Édifice religieux
- Édifice militaire
- Bâtiment
- Enclos
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Foyer
- Fosse
- Sépulture
- Silo
- Abri
- Mégalithe
- Artisanat
- Argile : atelier
- Atelier
- Trou de poteau
- Fossés
- Paléosol
- Autre

Mobilier

- Industrie lithique
- Industrie osseuse
- Céramique
- Restes végétaux
- Faune
- Flore
- Métal
- Arme
- Outil
- Parure
- Habillement
- Trésor
- Monnaie
- Verre
- Mosaïque
- Peinture
- Sculpture
- Inscription
- Terre cuite architecturale

Études annexes

- Géologie / Pédologie
- Datation
- Anthropologie
- Paléontologie
- Zoologie
- Botanique
- Palynologie
- Macrorestes
- An. de céramique
- An. de métaux
- An de lithique
- Aca. des données
- Numismatique
- Conservation
- Mobilier 1914-1918
- Analyse sédimentaire

GÉNÉRIQUE DE L'OPÉRATION

Intervenants administratifs et scientifiques

GERNIGON Karim	Conservateur régional de l'archéologie	DRAC - SRA Normandie
FAJON Philippe	Ingénieur d'étude en charge du dossier	DRAC - SRA Normandie
OLLIVIER Jean-Paul	Directeur régional des affaires culturelles	DRAC Normandie
VIAND Antide	Responsable de service	Made - CD 27
WECH Pierre	Responsable scientifique de l'opération	Made - CD 27

Équipe de fouille

WECH Pierre	Responsable scientifique de l'opération	Made - CD 27
BIGNON Angéline	Technicienne	Made - CD 27
TOCQUEVILLE Laurent	Technicien	Made - CD 27

9

Équipe de post-fouille

WECH Pierre	Responsable scientifique de l'opération	Made - CD 27
CORMIER Sébastien	Régisseur des collections	Made - CD 27
DUVAL Karine	Technicienne de fouille - DAO et PAO	Made - CD 27
BIGNON Karine	Technicienne de fouille - Lavage et inventaire	Made - CD 27
THEOLAS Delphine	Céramologue	Made - CD 27
ZELLER Stéphanie	Adjointe à la régie - Inventaire du mobilier	Made - CD 27

Intervenants techniques

OSMOND Mathilde	Topographe	Made - CD 27
CHAPELLE Philippe	Conducteur d'engins	Entreprise Drouet

NOTICE SCIENTIFIQUE

La prescription de diagnostic découle d'un projet de construction dans l'enceinte de l'ancien hôpital Saint-Louis à Evreux, sur une surface de 2 500 m². Les terrains concernés ayant déjà fait l'objet d'une précédente intervention en 2011, les ouvertures réalisées ici ont été volontairement limitées en plan comme en profondeur, sachant que le principal objectif était de déterminer le niveau d'apparition des vestiges d'occupation antique.

Ceux-ci ont ainsi été reconnus à une altitude à peu près constante et comprise entre 64,7 et 65 m NGF. Ils se caractérisent par la présence de constructions dont l'orientation et les techniques s'ancrent sans difficulté dans ce que nous connaissons de la ville antique dans les environs immédiats.

Ces occupations sont recoupées, et ponctuellement détruites, par le creusement d'un important fossé médiéval dont les premiers tronçons avaient été perçus en 2011. Son identification est confirmée et son tracé précisé, mais sa datation et son ancrage historique restent incertains. Son comblement, en revanche, semble s'achever à la fin du Moyen Age ou à la période moderne, après un ou plusieurs recreusements.

Des dépôts de « terres noires » ont également été reconnus, atteignant ici 0,7 m et présentant une stratification interne. Celle-ci atteste plusieurs phases successives et, sans doute, des rythmes et des modalités de dépôt variant dans le temps et d'un point à l'autre du terrain. Des différences notables apparaissent en effet entre les sondages, mais ne peuvent pas, en l'absence d'analyse micromorphologique, être expliquées. En termes chronologiques, il semble probable que l'accumulation de ces « terres noires » se soit prolongée jusqu'à la période moderne.

Enfin, d'importants remblais ont contribué à rehausser le terrain au moment et après le chantier de construction de l'ancienne maternité, dans les années 1990. Ce chantier semble également avoir entraîné des creusements dans le terrain ayant plus ou moins fortement impacté les dépôts de « terres noires » sous-jacents.

ÉTAT DE CONSERVATION DU SITE

A l'issue du diagnostic, les sondages ont été rebouchés et les sédiments sommairement compactés. Les profondeurs atteintes figurent clairement sur les plans et relevés accompagnants le présent rapport, et sont mentionnées sous une forme absolue, suivant le système de référencement NGF 69 en vigueur.

LOCALISATION DE L'OPÉRATION

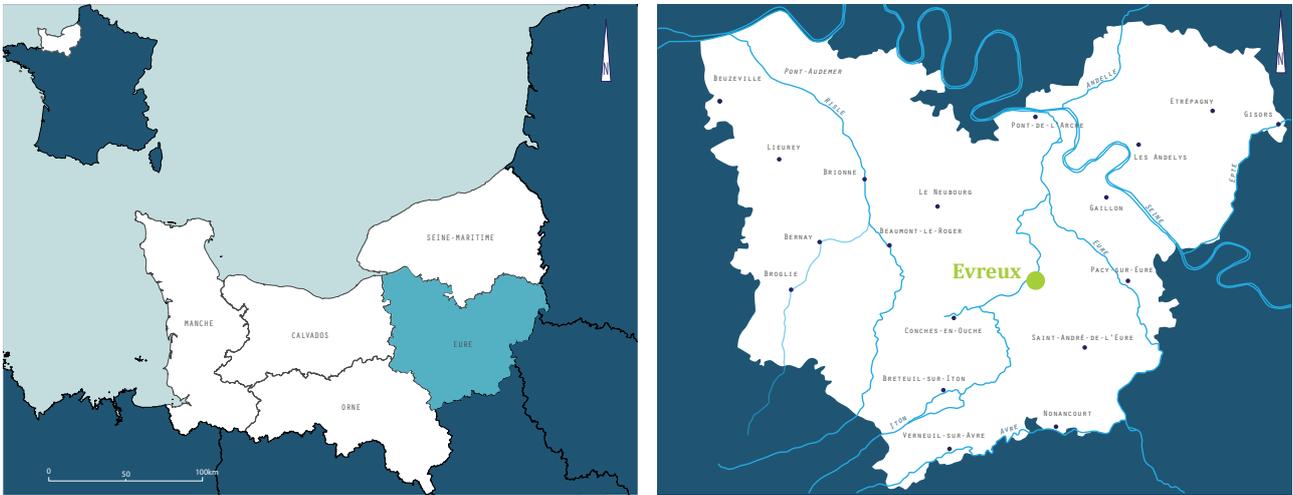


Figure 1 - Localisation de la commune d'Evreux dans le département de l'Eure

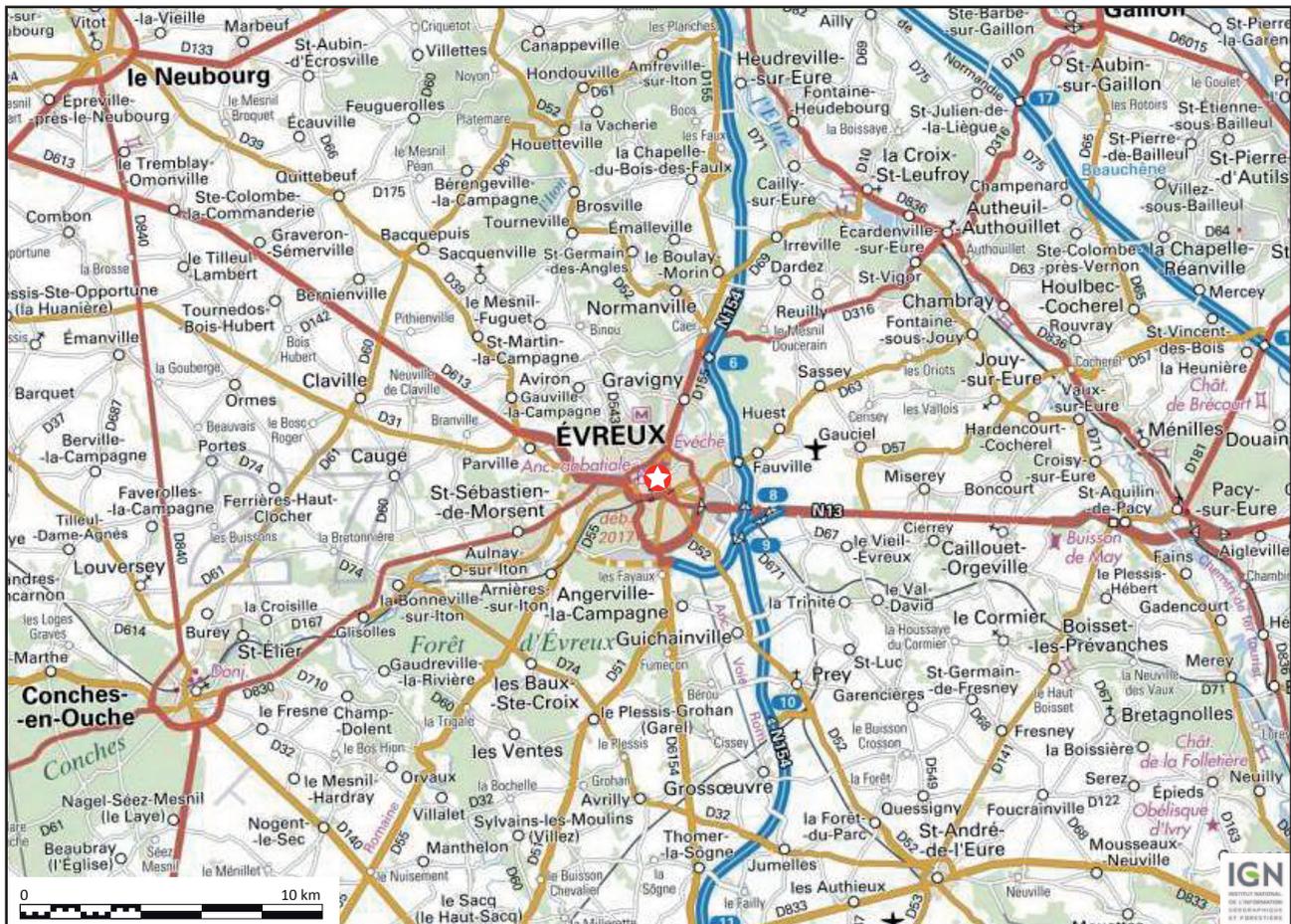


Figure 2 - Localisation de la commune d'Evreux sur fond de carte IGN au 1 / 250 000e



Figure 5 - Vue aérienne de la zone d'intervention

ARRÊTÉ DE PRESCRIPTION



**La préfète de la région Normandie, préfète de Seine-Maritime,
Officier de la Légion d'honneur
Commandeur de l'Ordre National du Mérite**

Arrêté n° 28-2017-115 prescrivant la
réalisation d'un diagnostic archéologique
préventif

La Préfète,

VU le livre V du Code du patrimoine ;

VU l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et des fouilles archéologiques ;

VU l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

VU le dossier de : Permis de construire
Référéncé : 272291600071
Déposé auprès de : EVREUX PORTES DE NORMANDIE - service urbanis
Le : 23/12/2017
Par : MORIN IMMOBILIER
290 rue Alberto Santos Dumont 27930 - GUICHAINVILLE
Pour le(s) terrain(s) sis : Boulevard Adélaïde et Jules Janin
EVREUX,
Cadastré(s) : *AI* AL 732
N°Opération : 17-2800
Reçu le : 17/01/2017

CONSIDERANT Considérant que le projet prend place au cœur de la ville antique et à proximité immédiate des thermes ;

CONSIDERANT que le secteur a déjà fait l'objet d'un diagnostic archéologique en 2011 mais dont les résultats sont trop peu caractérisés sur ce secteur pour émettre un avis définitif dès à présent ; qu'en raison de leur nature, de leur localisation et de leur importance, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRETE

Art. 1er. - Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrages ou travaux susvisés, et portera sur une superficie de 0.24 hectare.

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Art. 2. - L'attribution de la réalisation du diagnostic fait l'objet d'une décision distincte du présent arrêté.

L'opérateur ainsi désigné soumettra à la préfète de région un projet d'intervention élaboré sur la base des objectifs scientifiques et des principes méthodologiques définis aux articles 3 et 4 du présent arrêté.

Art. 3. - Objectifs - Le diagnostic sera particulièrement attentif à la caractérisation des terres noires présentes dans l'emprise du projet et aux cotes d'apparition des niveaux antiques sous-jacents. Le diagnostic doit permettre de préciser la nature, la datation, la chronologie, l'extension et la puissance stratigraphique des vestiges archéologiques conservés.

Il doit fournir les informations nécessaires pour décider, le cas échéant, des prescriptions ultérieures et de leurs modalités scientifiques et techniques.

Art. 4. - Principes méthodologiques - Le diagnostic sera réalisé par ouverture de tranchées linéaires et aura, en tant que de besoin, recours à la réalisation de "fenêtres" complémentaires de décapage à l'emplacement des vestiges archéologiques présentant une concentration, une extension, ou une organisation particulière. La surface ouverte devra représenter un minimum de 10 % de la surface des emprises.

Le cas échéant, la stratigraphie générale du site sera reconnue au moyen de sondages profonds à des emplacements définis en accord avec l'aménageur et le responsable scientifique de l'opération fera, en tant que de besoin, appel aux études géomorphologiques nécessaires en phase de terrain et de post-fouille.

Le responsable scientifique de l'opération aura recours à une méthode d'échantillonnage des structures archéologiques, en pratiquant une fouille raisonnée, un enregistrement et un relevé systématique en plan et en coupe.

Le rapport devra comporter, outre la présentation exhaustive des données brutes de terrain et l'interprétation scientifique des résultats, l'étude du mobilier archéologique recueilli (dessins, descriptions, comptages).

Art. 5. - Le responsable scientifique devra être spécialement compétent pour les contextes stratifiés urbains (gallo-romains et médiévaux). Sa désignation fera l'objet d'un arrêté ultérieur.

Art. 6. - Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à l'aménageur, à l'autorité compétente pour délivrer l'autorisation de travaux, à l'INRAP et, le cas échéant, aux services de collectivité territorialement agréés.

Fait à Rouen, le 16 février 2017

Pour la Préfète de la région Normandie
et par délégation,
Le Directeur régional des affaires culturelles



Jean-Paul OLLIVIER

Copies :

La préfète de la région Normandie, préfète de Seine-Maritime,
- Préfecture de l'Eure bd Georges Chauvin - CS 92201 - 27001 EVREUX CEDEX
- Mairie de EVREUX

PROJET D'INTERVENTION

Mission archéologique départementale de l'Eure

**Projet d'intervention
de diagnostic archéologique préventif**

N° AP. 27 17 158

28-2017-115

**EVREUX
Boulevard Adélaïde et Jules Janin**



Références

Projet :	Construction	
Commune :	Evreux	
Adresse :	Boulevard Adélaïde et Jules Janin	
Références cadastrales :	AI 732 (la prescription mentionne par erreur la parcelle AL 732, mais l'erreur a été corrigée en accord avec l'aménageur et le Service régional de l'archéologie)	
Emprise du projet :	2400m ² (0,24 ha)	
Occupation du sol :	Friche urbaine	
Arrêté de diagnostic :	28-2017-115	Date : 16 février 2017
Affaire suivie par :	Philippe Fajon, Service régional de l'archéologie de Haute-Normandie	
Aménageur :	MORIN IMMOBILIER 290, rue Alberto Santos Dumont – 27930 - Guichainville	
Date de réception de la prescription :		24 février 2017
Date d'engagement de la Mission archéologique départementale de l'Eure :		24 février 2017
Date d'attribution du diagnostic :		08 mars 2017
Reçue le:		14 mars 2017
Opérateur :	Mission archéologique départementale de l'Eure Site archéologique de Gisacum 8, rue des thermes – 27930 Le Vieil-Evreux Tél. : 02.32.31.93.72 – Fax : 02.32.29.86.56 Mail : antide.viand@eure.fr	

2. Objectifs

Conformément à la prescription 28-2017-115, la Mission archéologique départementale de l'Eure s'attachera à préciser la nature, la chronologie, l'extension et la puissance stratigraphique des vestiges conservés. En outre, le diagnostic fournira les informations nécessaires à la prise de décision, dans la perspective de prescriptions ultérieures et de leurs pré-requis scientifiques et techniques.

Cette intervention étant mise en œuvre en complément d'une première intervention (WECH 2011), l'accent sera mis sur la caractérisation du secteur et donnera lieu à des ouvertures très ciblées.

3. Méthodologie et techniques envisagées

Les agents de la Mission archéologique départementale réaliseront des sondages à l'aide d'une pelle mécanique sur chenilles de 5 tonnes munie d'un godet de curage large de 2 m.

Afin de ne pas affecter inutilement les niveaux conservés, les sondages s'appuieront sur les résultats collectés lors de l'intervention initiale et seront implantés au plus près des premières ouvertures. Ils pourront par ailleurs consister en une réouverture partielle des fenêtres d'observations précédemment réalisées.

Dans la mesure du possible, ces sondages seront disposés de façon à observer l'ouverture complète du large fossé repéré en 2011 dans ce secteur (sondage 83, voir plan en annexe). Dans ce cadre, les terrassements ne seront pas menés au-delà du niveau d'apparition des occupations et structures antiques, comme cela est demandé par le Service régional de l'archéologie. Ces niveaux seront nettoyés et mis en évidence, et leur altimétrie précisément relevée et mise en relation avec les éléments déjà collectés en 2011.

Le rapport de diagnostic précisera :

- la profondeur d'enfouissement ;
- l'épaisseur des niveaux archéologiques et leur stratigraphie ;
- la densité des vestiges ;
- la surface concernée ;
- l'état de conservation ;
- la chronologie.

4. Moyens prévus**4.1 – Phase de préparation**

Pour la préparation de l'opération (commandes, DICT, contacts avec l'aménageur, ...), la MADE prévoit 1 jour de travail pour le responsable d'opération.

4.2 – Phase de terrain

Pour la phase de terrain, la MADE prévoit 2 jours de décapage mécanique. L'équipe sera constituée de 2 archéologues (dont le responsable) sur une durée de 2 jours. Cette configuration permettra d'assurer de manière optimale le suivi du terrassement, les tests de fouille, les relevés afférents et le traitement du matériel collecté. La topographe de la MADE assurera le levé topographique des sondages et des structures en X, Y et Z suivant les systèmes de géoréférencement en vigueur (Lambert 93).

Activité	Qualité	Nom	Nombre	Durée	Jour/Homme
Encadrement, fouille	Responsable d'opération	Pierre WECH	1	2	2
Fouille	Technicien de fouille	Angéline BIGNON	1	2	2
Planimétrie	Topographe	Mathilde OSMOND	1	1	1
Total					5

Moyens particuliers :

- Véhicule de service, moyens photographiques et de relevés internes.

18

Moyens mécaniques pour l'ouverture des sondages :

- 1 pelle sur chenilles de 5 T équipées d'un godet de curage pendant 3 jours pour l'ouverture et le rebouchage (société Drouet)

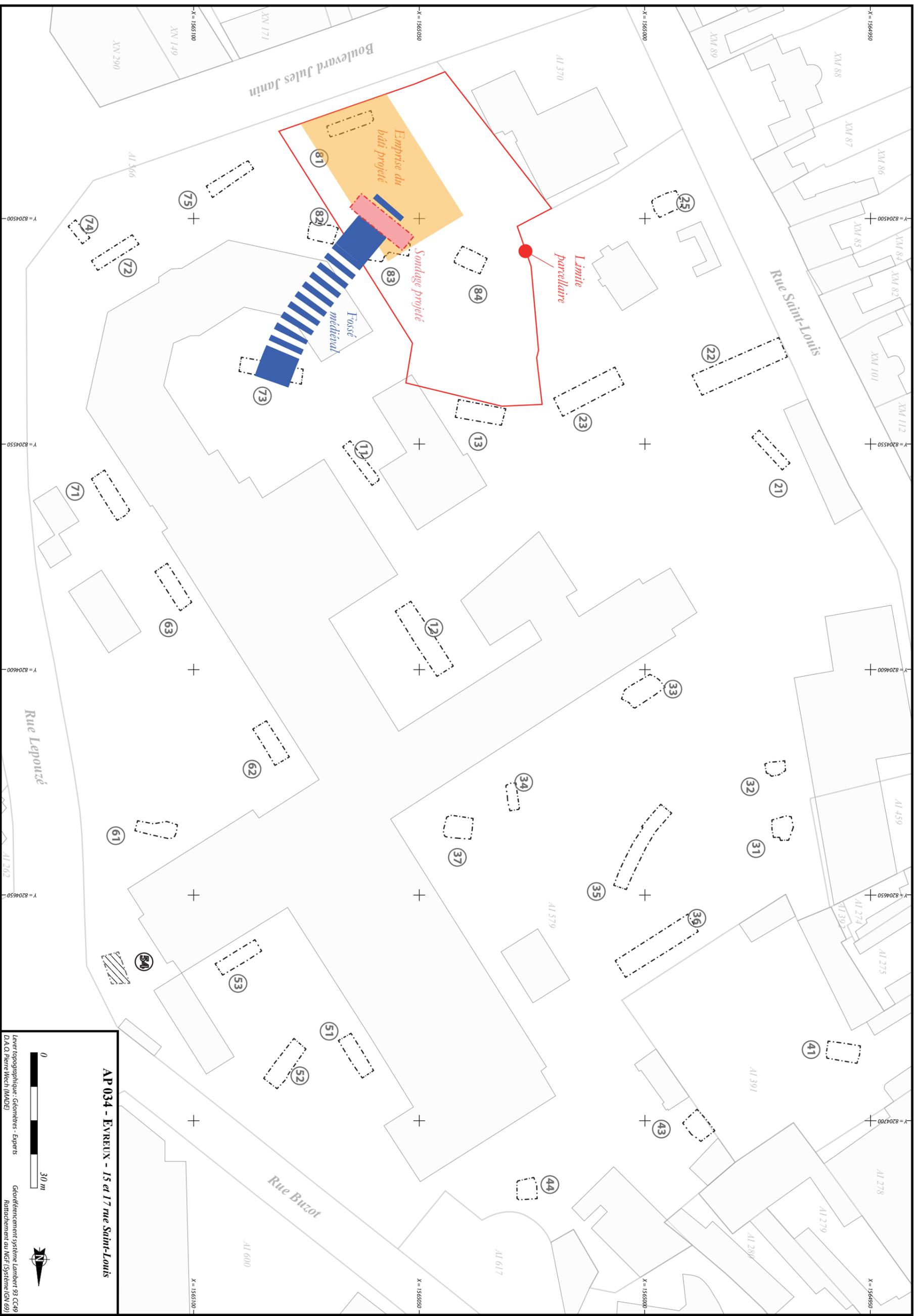
4.3 – Phase d'étude et réalisation du rapport

Pour la phase d'étude, la MADE prévoit une équipe de 2 à 3 personnes pour réaliser le texte du rapport, le traitement graphique et les inventaires. Outre le responsable de l'opération, elle sera notamment constituée de techniciens spécialisés de la MADE pour les inventaires, la carte archéologique, les études spécialisées (céramique, lithiques, ...) ou le dessin, selon la répartition suivante :

Activité	Qualité	Nom	Nombre	Durée	Jour/Homme
Coordination, rédaction	Responsable d'opération	Pierre WECH	1	5	5
Traitement mobilier, inventaire, infographie	Technicien de fouille		1	2	2
Etude spécialisée	Archéologue spécialiste	Suivant le type d'étude	1	1	1
Mise en page	Technicienne spécialisée	Karine Duval	1	1	1
Total					9

Moyens particuliers et lieu de dépôt provisoire du matériel archéologique et de la documentation :

- Travaux réalisés dans les locaux de la MADE au Vieil-Evreux.



ARRÊTÉ DE DÉSIGNATION DU RESPONSABLE SCIENTIFIQUE



Préfète de la Région Normandie

Arrêté n° 28-2017-353 portant désignation du responsable scientifique du diagnostic d'archéologie préventive prescrit par arrêté n° 28-2017-115 du 16 février 2017

La Préfète,

VU le livre V du Code du patrimoine ;

VU l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et des fouilles archéologiques ;

VU l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

VU l'arrêté n° 28-2017-115 du 16 février 2017 prescrivant la réalisation d'un diagnostic archéologique préventif ;

VU l'arrêté n° 28-2017-151 du 8 mars 2017 portant attribution du diagnostic archéologique préventif susvisé à l'opérateur dénommé Mission archéologique départementale de l'Eure ;

ARRETE

Art. 1er. - M Pierre WECH est désigné responsable scientifique du diagnostic prescrit par l'arrêté susvisé.

Art. 2. - Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à l'opérateur et à l'aménageur.

Fait à Rouen, le 19 mai 2017

Pour la Préfète de la région Normandie
et par délégation,
Le Conservateur régional de l'archéologie

Karim Gernigon

Copies :

Préfète de la Région Normandie
- Préfecture de l'Eure bd Georges Chauvin - CS 92201 - 27001 EVREUX CEDEX
- Mairie de EVREUX

ARRÊTÉ D'ATTRIBUTION



Préfète de la Région Normandie

Arrêté n° 28-2017-151 portant désignation de l'opérateur chargé du diagnostic d'archéologie préventive prescrit par arrêté n° 28-2017-115 du 16/02/2017

La Préfète,

VU le livre V du Code du patrimoine ;

VU l'arrêté du 12/11/2015 portant agrément du service archéologique de collectivité dénommé Mission archéologique départementale de l'Eure ;

VU l'arrêté 28-2017-115 du 16/02/2017 prescrivant la réalisation d'un diagnostic d'archéologie préventive ;

VU la décision de la collectivité concernée, en date du , optant pour la réalisation du diagnostic prescrit par l'arrêté susvisé ;

22

ARRETE

Art. 1er. - La réalisation de l'opération de diagnostic d'archéologie préventive est attribuée à l'opérateur dénommé Mission archéologique départementale de l'Eure.

Art. 2. - Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à l'opérateur et à l'aménageur.

Fait à Rouen, le 08 mars 2017

Pour la Préfète de la région Normandie,
le Directeur régional des affaires culturelles
et par délégation,
Le Conservateur régional de l'archéologie

Karim GERNIGON

Copies :

- Préfecture de la région Normandie, Préfecture de la Seine-Maritime
- Préfecture de l'Eure bd Georges Chauvin - CS 92201 - 27001 EVREUX CEDEX
- Mairie de EVREUX

ÉTAT DES CONNAISSANCES

1. GÉOGRAPHIE, TOPOGRAPHIE ET HYDROGRAPHIE

La ville d'Evreux se développe principalement dans le fond de la vallée de l'Iton. Les parcelles qui nous concernent aujourd'hui se situent au cœur de l'agglomération, dans la plaine alluviale de cette rivière.

Nous ne savons encore que très peu de choses concernant la configuration primitive du fond de la vallée. En effet, les différents bras de la rivière visibles actuellement sont tous artificiels et relèvent d'aménagements plus ou moins récents. Seules les observations réalisées lors du diagnostic de l'ancien hôpital Saint-Louis ont mis en évidence un possible bras naturel du cours d'eau (Wech 2011, 221). La ville contemporaine masque donc très largement la topographie initiale des lieux.

Plusieurs opérations archéologiques permettent néanmoins de restituer, dans le fond de la vallée, des zones très humides, voire marécageuses. C'est ce qui ressort notamment des observations réalisées lors de la fouille du square Georges Brassens, préalablement à la construction de la médiathèque, à moins de 200 m à l'ouest de notre intervention (Gerber 1998, 22).

La carte géologique (**fig. 6**)¹ indique quant à elle simplement que nous nous situons sur une basse terrasse constituée d'alluvions modernes (Fz) : « de texture limono-argileuse, les alluvions modernes renferment toutefois de nombreux silex provenant des formations résiduelles ou des colluvions de pente à silex intercalés avec des lits siliceux où l'on reconnaît encore les gros grains de quartz des Sables de Lozère. Peu épaisses (environ 1 m), sauf dans les lobes convexes des méandres, elles reposent sur les alluvions grossières Fy ».

Les alluvions grossières Fy, correspondant à des alluvions anciennes de moyen et bas niveau sont décrites ainsi : « d'une épaisseur variant entre 5 et 10 m, les alluvions anciennes sont constituées par une alternance de lits de silex et de lits sableux plus ou moins

rubéfiés ». Aucune de ces deux formations superficielles n'a cependant pu faire l'objet d'observation précise dans le cadre de cette opération.

L'altitude actuelle des terrains est comprise entre 69 et 64,50 m NGF. Ceux-ci consistent, pour l'essentiel, en une plateforme qui accueillait l'héliport de l'ancien hôpital, entouré, au sud, au nord et à l'ouest, de voiries. La plateforme de l'héliport est relativement plane et se situe à une altitude comprise entre 66 et 66,5 m NGF. Des talus bordent la parcelle au sud et, dans une moindre mesure, à l'ouest, tandis que le terrain présente une déclivité progressive vers le nord. À l'est, le terrain est bordé par le bâtiment de l'ancienne maternité.

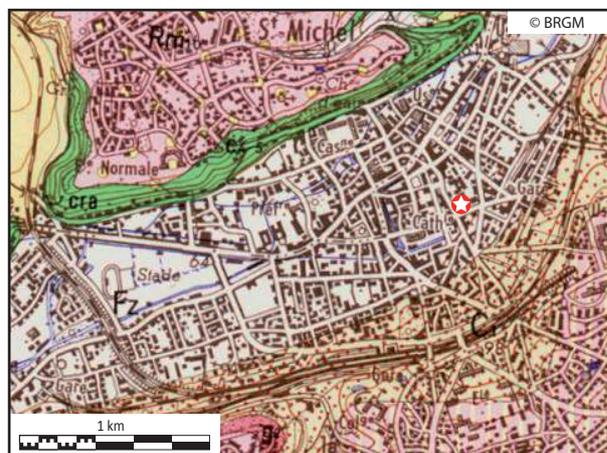


Figure 6 - Situation de l'intervention (en rouge) dans son contexte géologique

25

2. CONTEXTE HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

2.1. ÈVREUX À TRAVERS LES ÉPOQUES

La commune d'Evreux est bien connue pour son passé antique et médiéval. Nichée au creux de la vallée de l'Iton, l'agglomération se trouve à la croisée de nombreux axes de circulation, reliant notamment Paris à Lisieux ou encore Chartres à Rouen (Cliquet 1993, 128). Alors que ses origines protohistoriques restent aujourd'hui mal connues, pour ne pas dire inconnues (si tant est qu'elles aient existé), Evreux devint, à l'époque romaine, le chef-lieu de la cité des

¹ Notice de la Carte géologique 1 / 50 000^e, Evreux XX-13, BRGM, p. 10.

Auleri Eburonici sous le nom de *Mediolanum Aulercorum* (Hartz 2007, 39-41). La ville connut son apogée au II^e siècle de notre ère, atteignant alors son extension maximale, avant de décliner et de se rétracter, comme bon nombre d'agglomérations gallo-romaines, dans le courant du III^e siècle (Cliquet 1993, 125). Peu de données nous permettent d'appréhender la ville de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Age : devenue siège d'un évêché au IV^e siècle, elle conserva toujours une importance régionale certaine, puisque résidence des comtes éponymes à partir de 989. De nos jours, Evreux est la préfecture du département de l'Eure.

2.2. CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE PRÉ ET PROTOHISTORIQUE

Le site d'Evreux et ses alentours semblent fréquentés par les hommes depuis le Paléolithique moyen (Cliquet 1993, 127). Cependant, aucun élément sûr ne permet d'attester une occupation d'importance du site avant le milieu du I^{er} siècle av. J.-C. L'emplacement du chef-lieu (*oppidum* ?) des Aulerques Ebuovices cité par César (*De bello Gallico*, III, 17 et VII, 75) et par Pline l'Ancien (*Histoire naturelle*, IV, 107) n'est en effet pas localisé.

L'absence de toute trace d'occupation à l'emplacement même de la ville actuelle d'Evreux, objet de la présente intervention, nous autorise à ne pas nous attarder davantage sur ces questions et les traces d'occupation satellite qui ont pu être détectées lors d'opérations antérieures ou de découvertes fortuites.

2.3. CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE ANTIQUE (FIG. 7)

Les premières traces d'occupation identifiées avec certitude ne remontant qu'au milieu du I^{er} siècle avant notre ère (Hartz 2007, 189), il semble possible aujourd'hui d'affirmer que la création de la ville, sur le flanc sud-est de la vallée, là où les terrains remontent en pente douce, n'est donc sans doute pas antérieure à la conquête césarienne des Gaules. Ces occupa-

tions se caractérisent par l'établissement de rues et de structures d'habitat légères (Gerber 1990). Le manque d'informations relatives à ces occupations précoces ne permet cependant aucune conclusion définitive quant à leur aspect et leur organisation générale.

La ville se développe véritablement à partir du dernier quart du I^{er} siècle av. J.-C. et semble atteindre son extension maximale au II^e siècle. Sa superficie peut alors être estimée à environ 60 hectares². Dans ce cadre, certaines portions du tissu urbain du Haut-Empire, à partir du début du I^{er} siècle de notre ère, peuvent être reconstituées avec quelque assurance. Plusieurs tronçons de rues sont tout d'abord attestés, dont certains dans les environs immédiats du diagnostic (rue Saint-Louis, **fig. 7**, n° 10 ; Collard 1989). Ceux-ci révèlent l'existence probable de deux trames urbaines distinctes et sans doute successives, dont la seconde correspond peut-être à une extension du réseau urbain vers le sud-ouest, sans doute dès le milieu du I^{er} siècle de notre ère (Wech 2013, 166-167).

Les îlots ainsi délimités accueillent pour l'essentiel des habitats dont certains témoins ont été reconnus en divers points de l'agglomération (pour une synthèse récente, voir Hartz 2007). Nous ne nous attarderons pas davantage ici sur la nature et l'évolution chronologique de ces habitats. Précisons simplement que la partie orientale, correspondant au secteur le plus anciennement urbanisé de la ville, semble, dès la fin du II^e siècle, connaître un abandon relatif, matérialisé par une remise en culture partielle et par l'installation d'habitats sur les anciennes voiries (**fig. 7**, n° 3 ; Gerber 1990 notamment). Cette phase de l'occupation paraît correspondre à une nouvelle extension de la ville vers l'ouest (Cliquet 1993, 131).

2 Alors que les propositions d'extension du tissu urbain antique étaient les mêmes, les nombreux travaux ayant jusque là été réalisés sur Evreux indiquent tous une surface de 20 ha (voir récemment Hartz 2007, 55 ; Guillot 2008, 22 ou encore Wech 2011, 31). Il semble cependant que ce calcul soit erroné, sans que l'on puisse identifier l'origine de l'erreur, largement reprise depuis sans avoir été vérifiée. Le calcul précis de cette surface par un géomètre, sur la base d'un plan géoréférencé, donne en effet avec certitude la valeur de 60 ha.

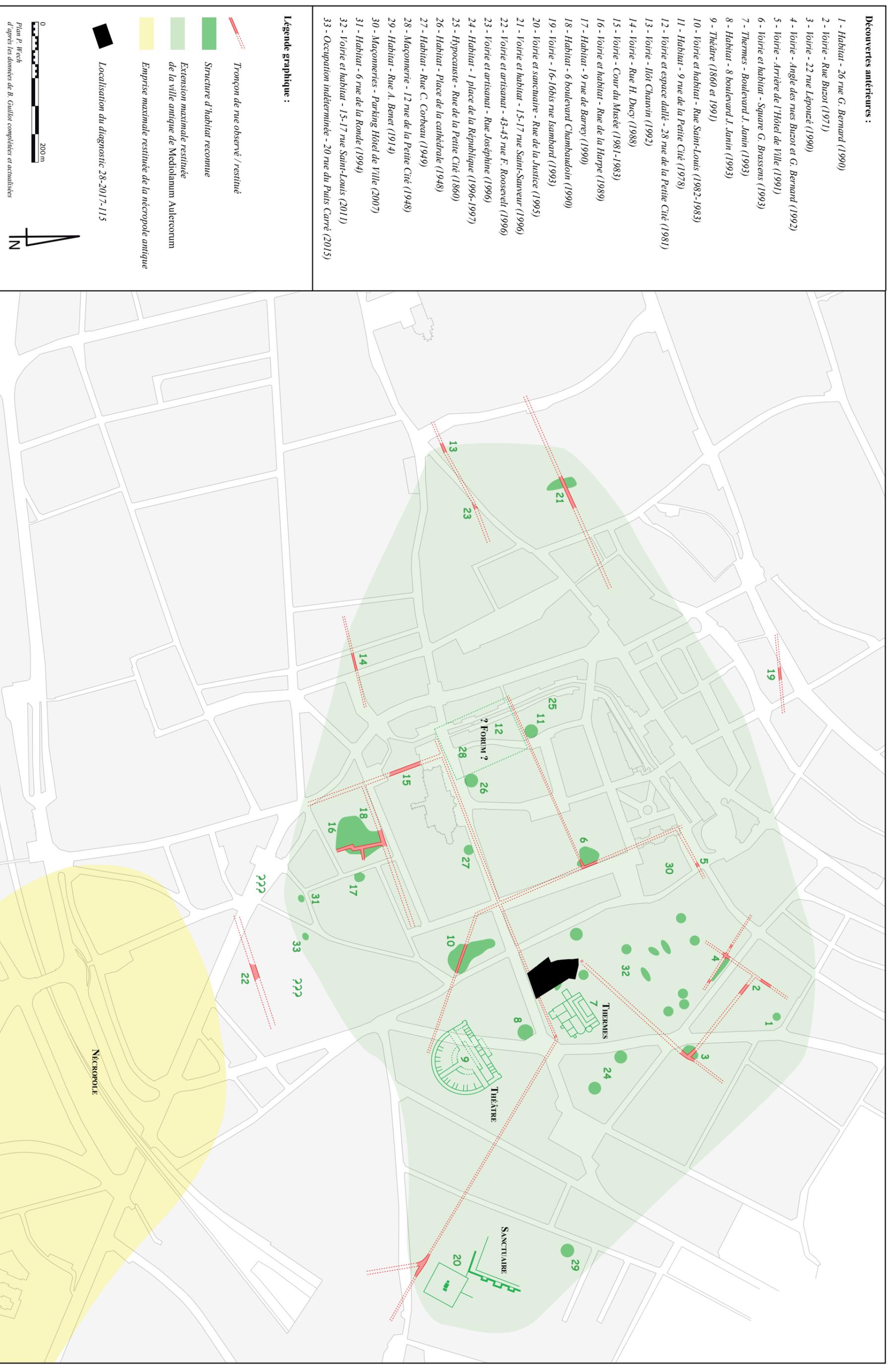


Figure 7 - Plan figurant l'état des connaissances sur la ville antique de Mediolanum Aulercorum

La parure monumentale de l'agglomération est également, pour certains aspects tout du moins, bien connue. Le théâtre a été fouillé au XIX^e siècle par Théodose Bonnin (1860, planches V et VI) et relocalisé avec précision par Frédéric Gerber en 1995 (fig. 7, n° 9). Des thermes publics ont été fouillés en 1993, préalablement à la construction de la nouvelle maternité attenante à l'hôpital Saint-Louis (fig. 7, n° 7 ; Aupert 1997, Wech 2011 et 2013). Une place publique présentant un dallage monumental et interprétée comme le *forum* de l'agglomération, est également connue rue de la Petite Cité (fig. 7, n° 12). Elle semble en outre accompagnée d'une construction de grande ampleur dont seul un mur stylobate a pu être reconnu (Follain, Halbout 1981). Signalons enfin la découverte récente, rue de la Justice, d'un probable sanctuaire péri-urbain fréquenté aux I^{er} et II^e siècles (fig. 7, n° 20 ; Guillot, Millard 1995).

Une seule zone funéraire est en revanche connue autour d'Evreux, pour l'époque antique. Celle-ci se localise au sud de l'agglomération, dans le secteur du Clos-au-Duc. Son utilisation est attestée depuis l'époque augustéenne jusqu'au IV^e siècle (voir en dernier lieu Kliesch 2011 et 2015).

Les terrains diagnostiqués se trouvent ainsi dans l'emprise restituée de la ville du Haut-Empire et de son urbanisme, dans un secteur où de nombreuses opérations archéologiques ont déjà révélé d'importantes traces d'occupations stratifiées.

2.4. CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE DE L'ANTIQUITÉ TARDIVE ET DU HAUT MOYEN ÂGE (FIG. 8)

Aux environs de 250, des troubles aboutissent à l'abandon de vastes quartiers périphériques, notamment à l'est : rue Saint-Louis (fig. 7, n° 10 ; Collard 1989), rue Lépouzé (fig. 7, n° 3 ; Gerber 1990) ou encore sur le site de l'ancien hôpital (fig. 7, n° 32 ; Wech 2013, 172-173), et à une première tentative d'édification d'un *castrum*, entreprise arrêtée vers 270/280 (Cousyn, Gerber 1993).

Les fouilles menées rue Saint-Louis en 1981-1984 ont en effet permis de mettre en lumière l'exis-

tence d'un état du *castrum* probablement antérieur à celui dont les vestiges sont visibles encore aujourd'hui. Peut-être s'agit-il d'un projet avorté ou d'un état temporaire ? Sa construction est datée du 3^e quart du III^e siècle, tandis que celle de la seconde muraille ne saurait être antérieure aux années 270 (Follain 1996, 56).

Ainsi, les recherches récentes ont montré que la ville d'Evreux s'était dotée, sans doute dès le milieu du III^e siècle d'un rempart massif mais resté inachevé, dont la mise en place coïncidait avec la rétractation du tissu urbain et l'abandon des principaux quartiers périphériques. A la fin du III^e siècle, alors que la ville subit des destructions encore plus importantes entraînant, semble-t-il, une perte de population et une diminution de l'espace occupé, un nouveau rempart, formant un quadrilatère irrégulier, est alors construit, délimitant une superficie de seulement 8 hectares³. Les terrains diagnostiqués se situent hors de l'espace ceint par le dernier rempart, mais dans l'emprise du projet primitif, dans un secteur où aucune réoccupation n'est connue avant le second Moyen Âge (Wech 2011, p. 238-241).

Les données disponibles sur l'occupation de l'espace interne du *castrum*, bien que peu nombreuses, sont malgré tout plus conséquentes que pour les espaces extérieurs et périphériques. Notre principale source est encore une fois la fouille du square Georges Brassens où une continuité de l'occupation avait pu être mise en évidence à la suite de l'imposant chantier de construction du rempart. Constructions sur poteaux et solins s'y sont ainsi succédé jusqu'à une inondation datée des VII^e – VIII^e siècles (Gerber 1998, 115). C'est d'ailleurs à cette époque qu'est attesté pour la première fois le comté d'Evreux, la ville faisant précédemment partie du domaine royal. Les surveillances de travaux réalisés au pied du chevet de la cathédrale entre 2012 et 2014 avaient également permis la collecte de quelques données, encore en cours d'exploitation.

3 Les nombreux travaux réalisés par E. Follain sur la question donnent tous une surface de 9 hectares (Follain 1996, 52). Les mesures récentes, réalisées sur un plan géoréférencé et par un géomètre compétent, indiquent cependant sans ambiguïté une surface plus réduite de seulement 8 hectares.

2.5. CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE MÉDIÉVAL ET MODERNE (FIG. 8)

La cité médiévale se développe par la suite dans l'enceinte du *castrum* tardo-antique, lequel accueillit, dans son angle nord-est, le château des comtes d'Evreux dont la première attestation remonte à 1060. Son emplacement est aujourd'hui occupé par la mairie d'Evreux.

Au moins dès le XII^e siècle, la ville était composée de deux éléments urbains : la cité (*castrum*) d'une part et le bourg Saint-Pierre au nord-ouest d'autre part, lequel fut pourvu d'une enceinte dès la fin du XII^e ou au début du XIII^e siècle⁴. Les terrains diagnostiqués occupent dans ce cadre une position excentrée à l'est de la ville et *extra muros*, dans un secteur n'ayant jusque là livré que très peu d'informations archéologiques. Le diagnostic réalisé en 2011 dans l'enceinte de l'ancien hôpital Saint-Louis y avait toutefois mis en évidence le développement d'un probable faubourg durant le second Moyen Age (Wech 2011, p. 241).

30

De la même manière, les données concernant l'occupation à l'intérieur du bourg Saint-Pierre font largement défaut. Les aménagements présents le long des remparts, à l'est de la ville, sont en revanche mieux connus, grâce notamment à la fouille du parking de l'Hôtel de Ville qui a permis de documenter la présence d'habitats et d'aménagements liés aux fossés de la fortification depuis le XII^e siècle jusqu'à nos jours (Guillot 2008). Les éléments de la fortification elle-même, et plus précisément les structures de la Porte Peinte, ont été étudiés récemment et ont fait l'objet d'une synthèse historique (Wech 2017).

4 Pour un point récent sur ces éléments, voir Wech 2017, 212.

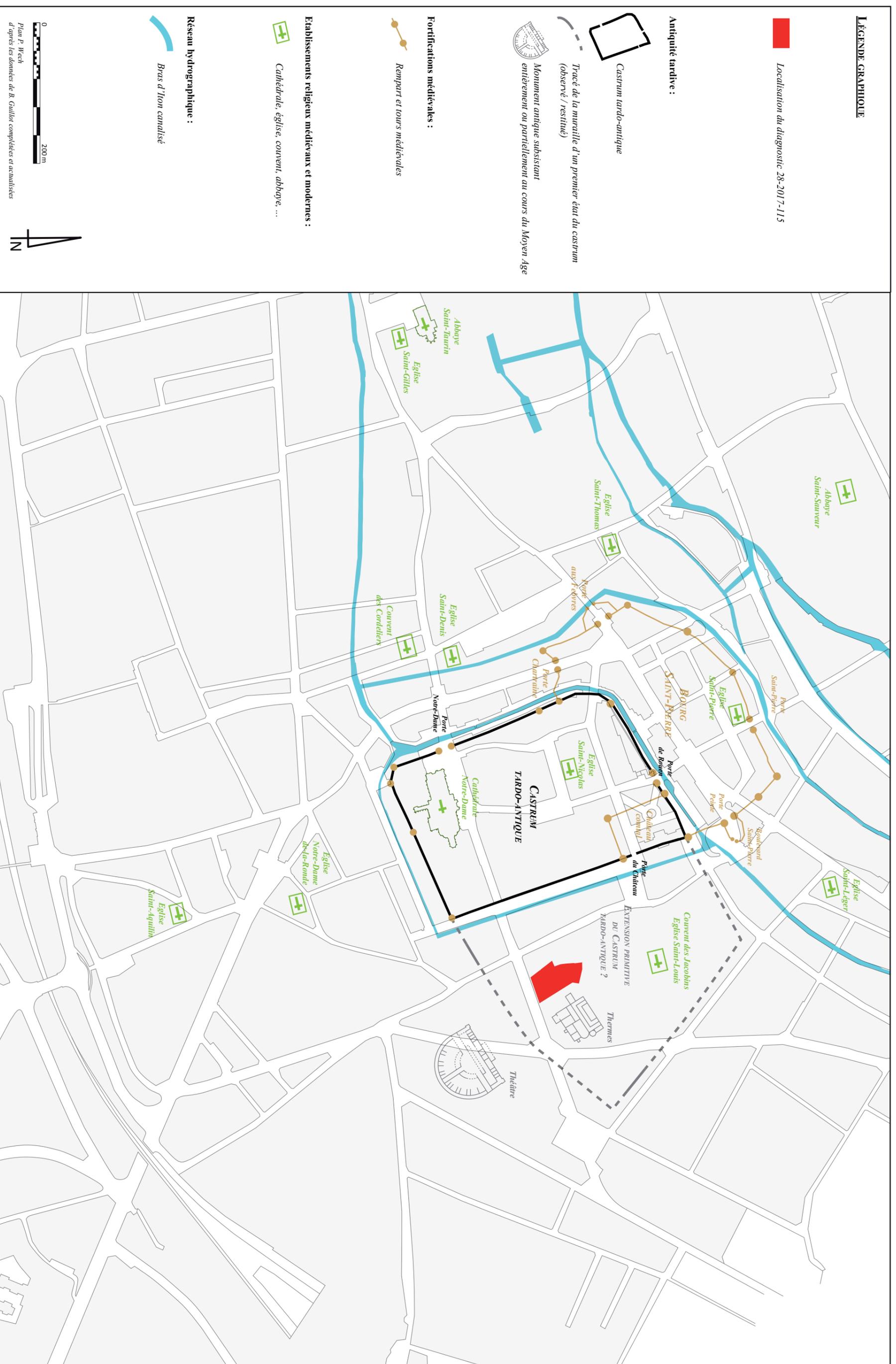


Figure 8 - Plan figurant l'état des connaissances sur la ville médiévale et moderne d'Evreux

**STRATÉGIE, MÉTHODE ET
MOYENS MIS EN OEUVRE**

1. PRÉSENTATION DE L'INTERVENTION

1.1. LE PROJET D'AMÉNAGEMENT

Un projet de construction porté par le groupe Morin Immobilier, dans l'ancienne emprise de l'hôpital Saint-Louis, a motivé, de la part de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) de Normandie, l'émission d'une prescription de diagnostic archéologique. Le projet comporte la construction d'un immeuble (R+6) et de zones de stationnement attenantes.

Ce diagnostic avait pour objectif, conformément à la prescription 28-2017-115, de préciser la nature, la chronologie, l'extension et la puissance stratigraphique des vestiges conservés, et, *in fine*, de fournir les informations nécessaires à la prise de décision, dans la perspective de prescriptions ultérieures et de leurs pré-requis scientifiques et techniques.

L'emprise du projet correspond à la parcelle cadastrée AI 741. Celle-ci résulte du découpage de la parcelle AI 732, mentionnée dans l'arrêté de prescription, ce dernier ayant été émis avant le découpage en question⁵. La surface de cette parcelle est de 2 536 m², alors que la prescription et la demande de permis de construire mentionnaient sur superficie de 2 441 m².

Le site se présentait, avant l'intervention, sous la forme d'un vaste espace engazonné correspondant à l'ancien hélicoptère de l'hôpital, bordé à l'est par le bâtiment de l'ancienne maternité et ceinturé, sur les trois autres côtés, par des voiries goudronnées. Des talus et quelques arbres étaient présents au sud et, dans une moindre mesure, à l'ouest de la zone (**fig. 9 et 10**).

5 Les documents joints à l'arrêté de prescription mentionnent le « lot D » dans la parcelle AL 732. La mention de la section AL est une erreur déjà présente dans la demande de permis de construire et rectifiée depuis. Les plans fournis permettent d'identifier sans ambiguïté le « lot D » à la nouvelle parcelle AI 741, tel que cela a par ailleurs été confirmé par l'aménageur d'une part et par le Service régional de l'archéologie (SRA) de Normandie d'autre part.

1.2. STRATÉGIE ET MÉTHODE

Cette intervention est mise en œuvre en complément d'une première opération de diagnostic archéologique qui avait porté sur l'ensemble de l'emprise de l'ancien hôpital Saint-Louis, soit plus de 4 hectares (AD-2010-62 ; Wech 2011). Le rapport correspondant avait été examiné en Commission inter-régionale de la recherche archéologique en mars 2012, laquelle commission avait émis un avis favorable :

« Le diagnostic réalisé par P. Wech et son équipe sur le site de l'hôpital Saint-Louis à Evreux fournit un premier aperçu du riche potentiel archéologique de ce secteur de la ville antique et médiévale. Il est rare qu'une surface aussi vaste puisse être diagnostiquée en milieu urbain et le fait que la demande de diagnostic ait été réalisée à l'initiative de la ville d'Evreux mérite d'être salué. En dépit d'un taux d'ouverture du sol d'environ 2,75 % en raison de l'importance des espaces bâtis non accessibles, le diagnostic, bien conduit, permet d'affirmer que la totalité des 4,3 hectares renferme des vestiges archéologiques, souvent en bon état de conservation. Toutefois, il est délicat, à partir de cet échantillonnage, de proposer un zonage archéologique définissant des degrés de sensibilité. Un document complémentaire pourrait être élaboré qui en cumulant les plans phasés pourrait mieux cartographier les risques et envisager les solutions les mieux adaptées à la prise en compte de la protection du patrimoine »⁶.

Sans parler des fouilles de sauvetage réalisés en 1993 et 1995 sur les thermes (**fig. 11**), trois sondages avaient déjà concerné la parcelle faisant l'objet de la nouvelle prescription. Deux d'entre eux ont plus précisément documenté l'emprise de la construction projetée (sondages 81 et 83). Cette situation explique que l'accent a été mis, en 2017, sur la caractérisation fine du secteur au moyen d'une ouverture très ciblée. Les résultats obtenus en 2017, corrélés avec ceux de 2011, de 1995 et de 1993, devaient ainsi permettre de restituer plus précisément les niveaux d'apparition des vestiges antiques et médiévaux du secteur.

6 Extrait du procès-verbal de la CIRA des 6, 7 et 8 mars 2012.

36

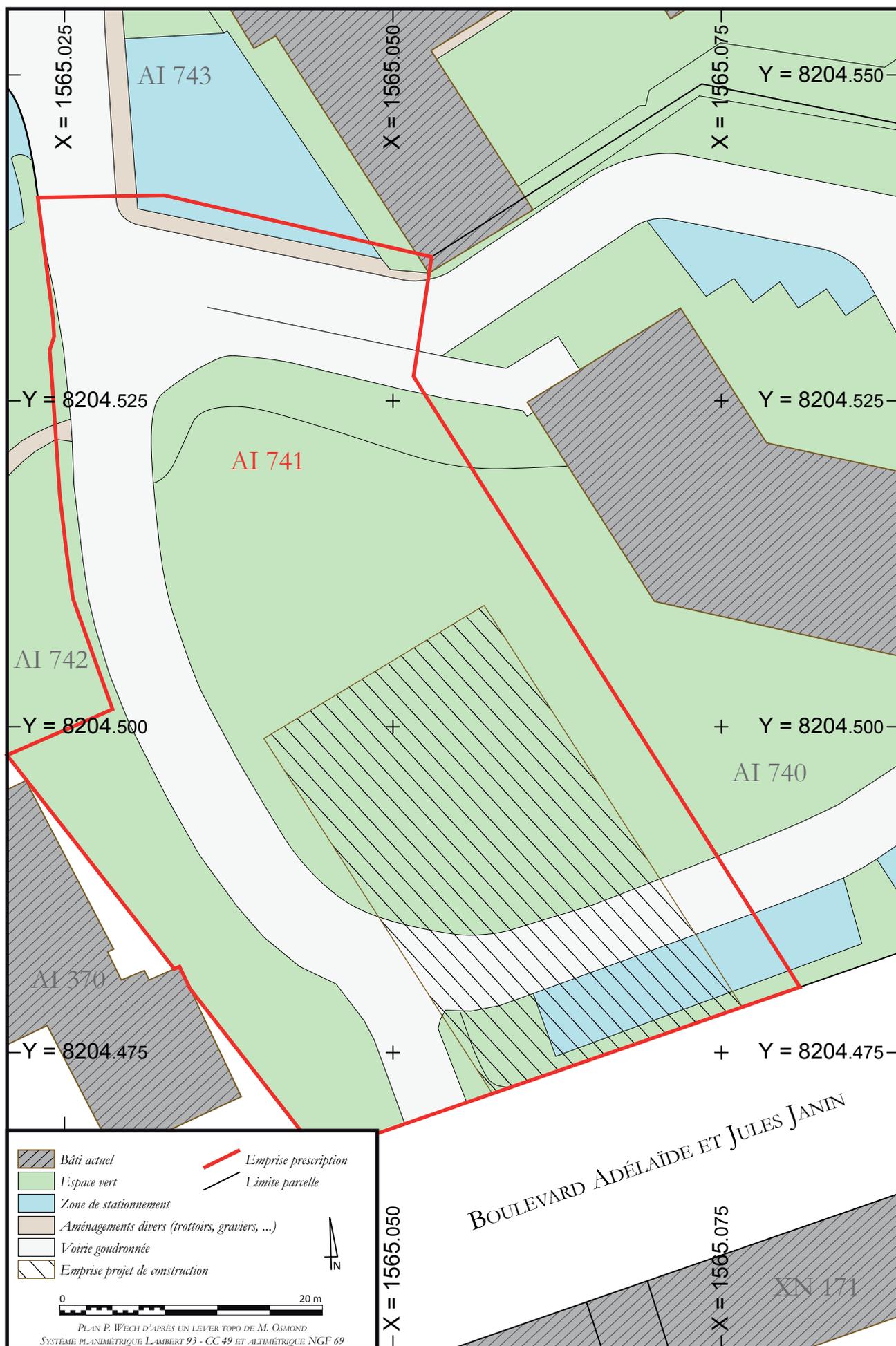


Figure 9 - Etat du terrain avant l'intervention

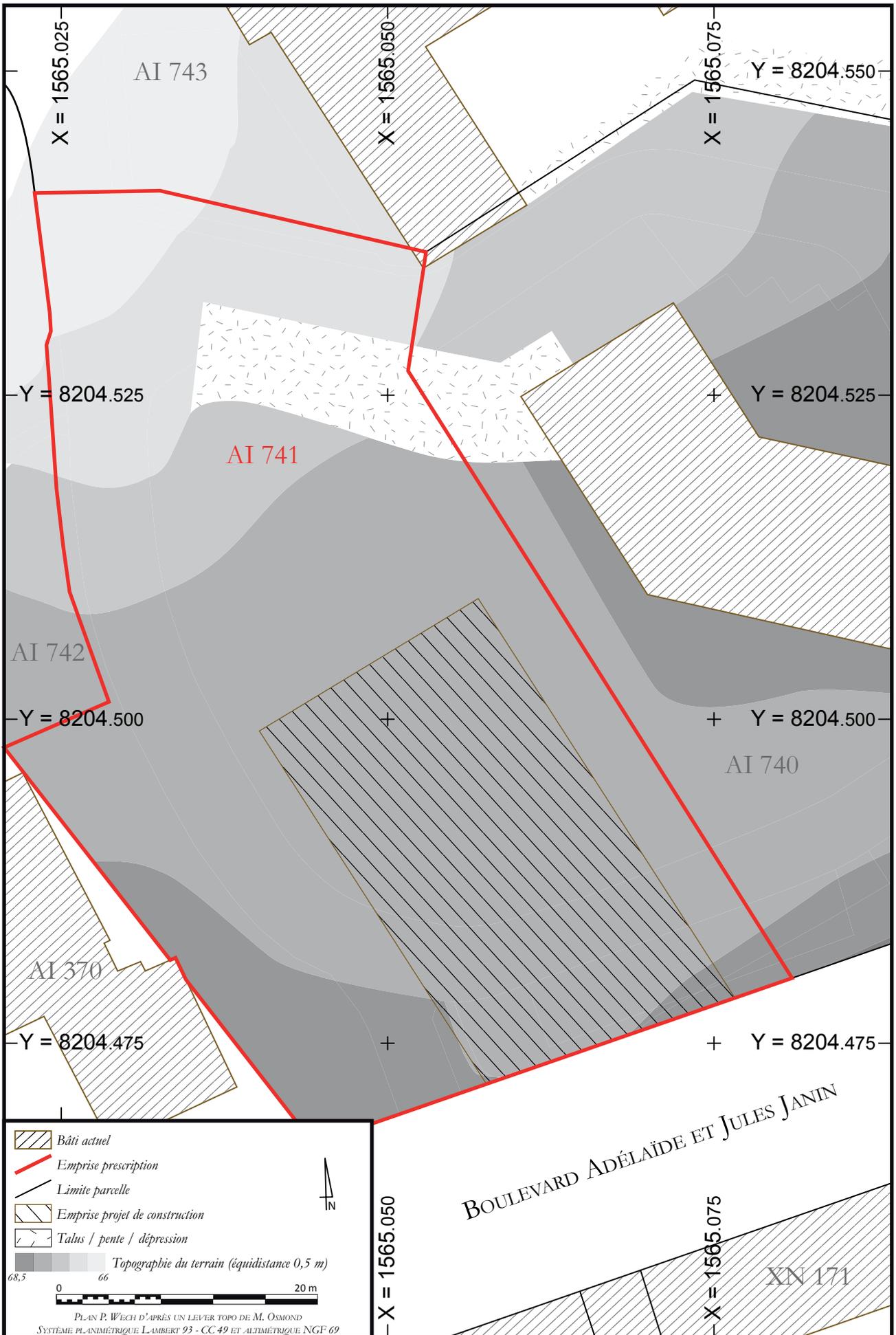


Figure 10 - Topographie du terrain avant l'intervention

38

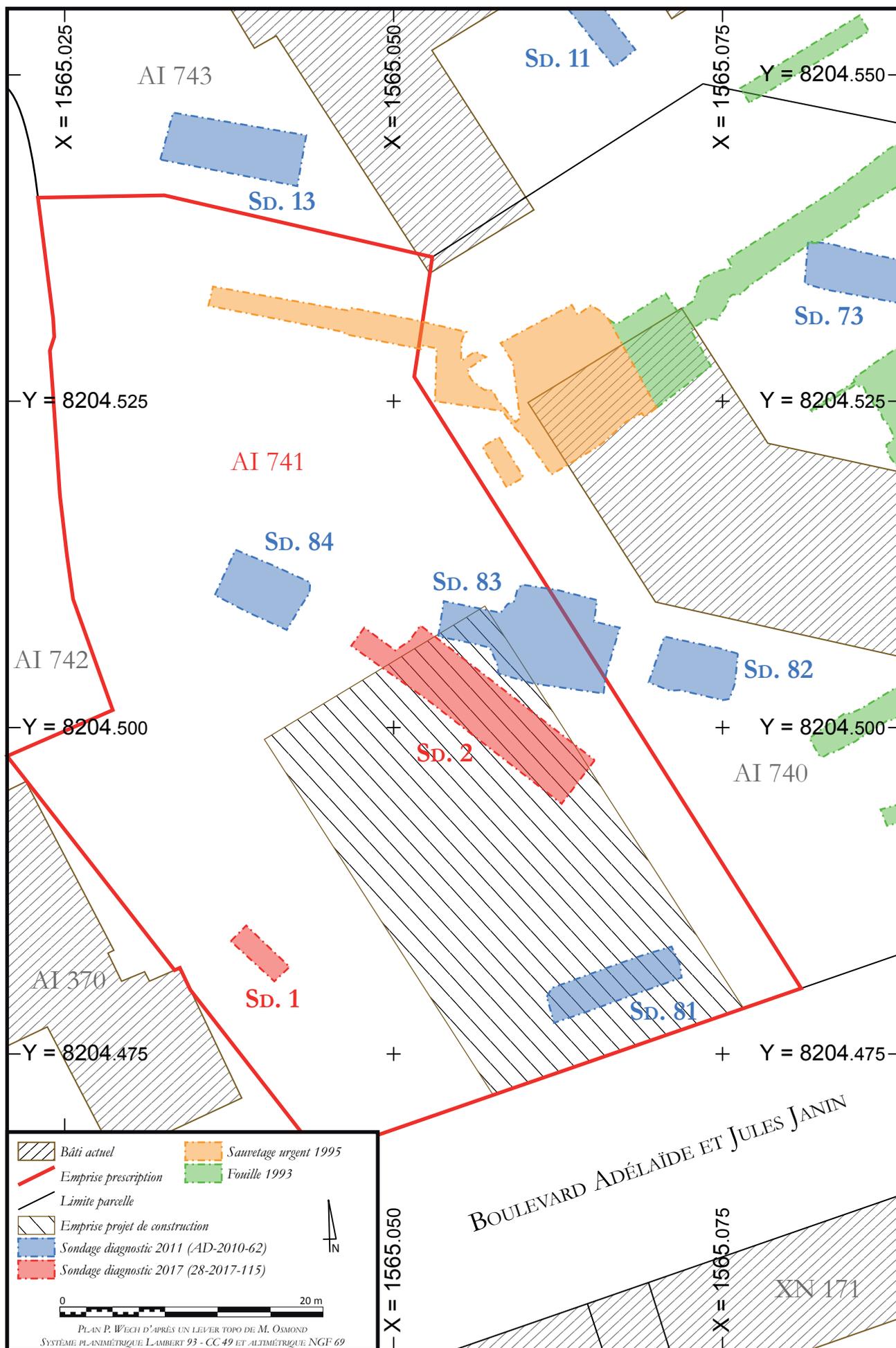


Figure 11 - Plan de localisation des explorations archéologiques réalisées depuis 1993

La localisation et la disposition de la tranchée projetée devait ainsi permettre de recoller entre elles les données de 2011 et de 2017, et notamment de préciser l'emprise et la chronologie du large creusement médiéval reconnu à cet emplacement. Un sondage complémentaire, non mentionné dans le projet d'opération, a été réalisé à la demande du Service régional de l'archéologie, le long de la limite occidentale de l'emprise, dans un secteur qui n'avait, jusque là, pas été abordé, ceci afin de confirmer l'extension et le niveau d'apparition des vestiges antiques dans cette direction.

Dans la mesure où le principal objectif était ici de mettre en évidence le niveau d'apparition des vestiges antiques, aucun sondage profond n'était prévu dans le cadre de cette intervention.

2. MOYENS TECHNIQUES ET HUMAINS

2.1. BASE-VIE ET INSTALLATIONS CONNEXES

Etant donné la durée très réduite de l'opération de terrain, aucune base-vie n'a été installée sur le site.

2.2. MISE EN SÉCURITÉ

Le site de l'ancien hôpital est totalement clos et sécurisé depuis 2011 et la première opération de diagnostic. Aucune installation complémentaire n'a donc été nécessaire. Signalons la mitoyenneté du chantier de réhabilitation des bâtiments de l'ancienne maternité qui a imposé, à plusieurs reprises mais sans conséquence, le passage d'engins divers dans l'emprise du diagnostic.

2.3. TERRASSEMENTS

Les terrassements ont été réalisés à l'aide d'une pelle mécanique à chenilles de 5 tonnes travail-

lant en rétro, et équipée d'un godet de curage orientable de 1,5 m de large. Ouverture et rebouchage des sondages ont nécessité 2 jours de travail. Les terrassements ont été réalisés par Philippe Chapelle, pour la société Drouet, sous la surveillance constante des archéologues de la MADE.

2.4. STOCKAGE ET ÉVACUATION DES DÉBLAIS

Les déblais ont été stockés sur place, à proximité immédiate des sondages qui les avaient générés et sous la forme de tas soigneusement « fermés », afin d'être ensuite remployés pour le rebouchage.

2.5. ÉQUIPE ARCHÉOLOGIQUE

La phase de terrain a mobilisé de deux à trois archéologues, dont le responsable scientifique de l'opération, durant 2 jours, soit un total de 5 jours / homme. Le transport de l'équipe et de l'outillage a nécessité l'usage d'un véhicule appartenant au Département de l'Eure durant toute la durée de l'opération.

La topographe de la Made est intervenue à l'issue de la phase de terrain, avant le rebouchage, pour effectuer le relevé complet des sondages et structures. Ces relevés ont été réalisés au moyen d'un GPS dont la correction instantanée autorise une précision centimétrique.

2.6. ENREGISTREMENT DES DONNÉES ET DU MOBILIER

Les données ont été enregistrées selon les principes en vigueur à la MADE au moment de la réalisation du diagnostic. Le numéro d'opération (AP.158 = opération d'archéologie préventive n° 158) figure avant tout numéro d'unité stratigraphique, de structure ou d'objet isolé.

Les unités stratigraphiques ont fait l'objet d'une numérotation unique, de 1 à N, continue sur l'en-

semble du diagnostic. Leur appartenance éventuelle à une structure est clairement indiquée dans l'inventaire.

Une seconde numérotation, indépendante, est dévolue aux structures. Egalement numérotées de 1 à N, elles sont toutefois précédées d'un code d'identification constitué de deux lettres qui en précise la nature (puits, trou de poteau, fossé, ...). La liste des codes utilisés est indiquée dans le **tableau 1**. Dans le cas d'une structure fossoyée, le numéro ainsi attribué peut-être compris comme correspondant au creusement. Le détail des unités stratigraphiques constituant chaque structure est présenté dans l'inventaire *ad hoc*.

Les mobiliers mis au jour ont été systématiquement liés aux unités stratigraphiques dont ils provenaient. Pour leur enregistrement, le numéro d'inventaire est systématiquement composé du numéro d'US, suivi d'un code matériau et, le cas échéant, d'un numéro d'ordre de 1 à N. Par exemple, AP. 158 -12 CER 1 correspond au premier objet ou groupe d'objets en céramique, provenant de l'US n° 12 fouillée dans le cadre de l'opération d'archéologie préventive AP.158.

40

Code	Signification
BS	<i>Bassin</i>
BT	<i>Bâtiment</i>
CA	<i>Cave</i>
CH	<i>Cheminée</i>
CL	<i>Colonne</i>
CN	<i>Canalisation</i>
DC	<i>Décapage, terrassement, arasement</i>
FO	<i>Fossé</i>
FR	<i>Four</i>
FS	<i>Fosse</i>
FY	<i>Foyer</i>
LT	<i>Latrine, fosse d'aisance</i>
MA	<i>Mare</i>
MR	<i>Maçonnerie ou mur</i>
PL	<i>Pilier, pile ou pilastre</i>
PT	<i>Puits</i>
SC	<i>Escalier</i>
SI	<i>Silo</i>
SP	<i>Sépulture</i>
ST	<i>Structure ou creusement indéterminé</i>
TB	<i>Trou de bombe</i>
TP	<i>Trou de poteau</i>
TR	<i>Tranchée de récupération</i>

Tableau 1 - Liste des codes d'identification des structures

3. NATURE DES TRAVAUX RÉALISÉS

3.1. SONDAGES

Le projet d'intervention prévoyait la réalisation d'un unique sondage. Ce sont au final deux ouvertures qui ont été réalisées (**tableau 2**). Celles-ci couvrent une surface totale de l'ordre de 83 m², soit 3,27 % des 2 536 m² prescrits. La description complète de chacun des sondages (taille, disposition, profondeur, ...) sera présentée dans la section du rapport consacrée aux résultats archéologiques.

Sondage n°	Surface (m ²)
1	7
2	76
Total =	83

Tableau 2 - Bilan des ouvertures réalisées

3.2. DOCUMENTATION ARCHÉOLOGIQUE

Dans ces sondages, les stratigraphies mises au jour ont été documentées de façon rationnelle, selon leur complexité et la qualité de l'information qu'elles apportaient. Ainsi, dans le cas d'une succession de niveaux subhorizontaux, nous avons pu opter pour un relevé simplifié de type log. Dans le cas de coupes multiples et jointives, il a pu être décidé de n'effectuer le relevé que d'une seule paroi, la plus « riche », en partant du principe que les autres ne fournissaient aucune information supplémentaire. Ainsi, le traitement de chacun des sondages diffère suivant ces critères.

Les unités stratigraphiques et les structures mises au jour ont été systématiquement inventoriées, relevées et photographiées. Bien que l'essentiel des ouvertures ait été réalisé mécaniquement, sous la surveillance des archéologues, certains contextes riches en mobilier ou particulièrement pertinents ont fait ponctuellement l'objet d'une fouille manuelle. De la même façon, les structures telles que les maçonneries ont fait l'objet d'un nettoyage manuel systématique. L'ensemble de ces éléments a fait l'objet de relevés

topographiques, éventuellement complétés par de la photogrammétrie. Ces relevés utilisent le système de géoréférencement planimétrique Lambert 93 CC 49, et le système altimétrique NGF 69.

3.3. ETUDES ET ANALYSES

Les données collectées sur le terrain ont, dans le cadre des travaux de post-fouille, fait l'objet d'un traitement rigoureux : inventaire des unités stratigraphiques, des structures, des minutes de terrain et de la documentation photographique, mais aussi mise au net des relevés stratigraphiques et planimétriques.

Les différents mobiliers et éléments collectés lors du diagnostic ont fait l'objet d'un lavage / séchage, suivis d'un conditionnement et d'un inventaire détaillé. Le mobilier céramique a été plus spécifiquement inventorié et étudié par Delphine Théolas, céramologue à la MADE. Les éléments de terres cuites architecturales ont été examinés par Gilles Deshayes, archéologue médiéviste à la MADE, et Pierre Wech. Angéline Bignon, spécialiste du mobilier métallique médiéval et moderne, a quant à elle examiné une chape de boucle médiévale.

En dehors de la céramique, ces différentes approches n'ont cependant pas donné lieu à la rédaction d'étude spécifique, ni d'inventaire détaillé. Les observations correspondantes ont simplement été ajoutées dans l'inventaire général. Les autres catégories de mobiliers n'ont fait, dans l'immédiat, l'objet que d'une identification sommaire, dans l'attente d'éventuelles études et analyses plus poussées.

RÉSULTATS DE L'OPÉRATION

1. SONDAGE 1

1.1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le sondage 1 consiste en une ouverture de plan rectangulaire de 4,4 x 1,6 m, avec un accès ménagé au sud-est sous la forme de marches successives. Le tout atteint une surface d'environ 7 m². Ce sondage très limité a été implanté le long de la limite occidentale de la parcelle afin de confirmer l'extension et le niveau d'apparition des vestiges antiques dans cette direction.

Les terrassements ont été menés jusqu'à une profondeur maximale de 1,6 m, jusqu'à la cote 64,7 m NGF. La stratigraphie rencontrée n'ayant livré qu'une succession de niveaux subhorizontaux, seul un relevé simplifié sous la forme d'un log y a été effectué (fig. 12).

1.2. DESCRIPTION DE LA STRATIGRAPHIE

Sous une fine couche d'humus (US 1), les terrassements ont tout d'abord mis en évidence une séquence de remblais consistant en un niveau de limon argileux brun assez homogène et moyennement compact, avec de nombreuses petites inclusions de gravier, silex, terre cuite, ... (US 2). Il s'agit vraisemblablement d'un apport contemporain (fragments de briques industrielles) destiné à la réalisation d'un aménagement paysager.

Celui-ci surmonte et recouvre un niveau de sol ou de travail d'une dizaine de centimètres d'épaisseur (65,8 à 65,9 m NGF), constitué de grave sableuse jaune-orangé (US 3) et scellant un remblai assez grossier, riche en fragments de matériaux de construction (béton, terre cuite architecturale, ...) dans une matrice assez compacte de limon argileux brun-gris (US 4).



Figure 12 - Stratigraphie du sondage 1

Ce remblai recouvre un niveau d'occupation, épais d'une quinzaine de centimètres et constitué de limon argileux brun-gris foncé, très compact et homogène, avec de nombreuses petites inclusions de charbon et de terre brûlée (US 5). Si sa surface est fortement perturbée, sa base en revanche, à une altitude de 65,45 m NGF, apparaît très nette et régulière. Ceci semble indiquer la présence soit d'une troncature soit d'un piétinement marqué du niveau sous-jacent. Cette surface semble en tout cas matérialiser une rupture nette dans la séquence stratigraphique, et sans doute chronologique.

Les niveaux identifiés ensuite semblent former un ensemble cohérent d'une épaisseur totale d'environ 0,7 m, jusqu'à la cote 64,75 m NGF. Tous constitués de limon argileux brun à brun-orangé, mais plus ou moins compact et homogène, ils pourraient correspondre à une ou plusieurs séquences de dépôt de « terres noires » ou à une succession de remblais calibrés (US 6 à 8). Le mobilier présent est peu abondant et se limite à un fragment de verre à vitre et une poignée de tessons de céramique. Parmi ceux-ci, soulignons la présence, dans le niveau supérieur (US 6), d'un élément glaçuré moderne à contemporain (*terminus post quem* au XVIII^e siècle). Le niveau intermédiaire (US 7), n'a quant à lui livré que des éléments antiques manifestement résiduels.

Ces caractéristiques ne sont pas sans rappeler ce qui a été reconnu en 2011, notamment dans le sondage 84 où, certes sur une épaisseur plus importante, une même succession stratigraphique se concluait par le dépôt de « terres noires » relevant clairement de la période moderne (Wech 2011, p. 196-197). L'identification, dans le cas présent, et malgré le manque d'éléments datants, d'une même séquence de « terres noires » s'étirant de la fin de l'Antiquité à la période moderne semble donc envisageable.

Les terrassements ont enfin dégagé, à la cote d'environ 64,75 m NGF, un niveau constitué de limon argileux orangé homogène et peu compact, avec quelques silex et des poches de limon brun (US 9). En l'absence de fouille, son interprétation fonctionnelle ne peut être établie (niveau de sol ? niveau de démolition ?). Bien qu'aucun mobilier n'y ait été récolté, il

semble plus que probable qu'il s'agisse là du niveau d'apparition des vestiges d'occupation antique. La succession stratigraphique, comparée aux éléments connus à proximité immédiate, ne laisse en effet guère de doute à ce sujet.

1.3. SYNTHÈSE SUR LE SONDAGE 1

Les terrassements réalisés ici ont permis de mettre en évidence l'altimétrie du toit des traces d'occupation antique, lesquelles apparaissent à environ 64,75 m NGF. Ces niveaux sont surmontés, sur une épaisseur de 0,7 m d'une ou plusieurs séquences de dépôt de « terres noires », dont la chronologie pourrait couvrir une large période allant de la fin de l'Antiquité jusqu'à la fin de la période moderne. La stratigraphie se conclut, à la période contemporaine, par des accumulations de remblais divers, dont le dernier semble découler d'une volonté d'aménagement paysager.

2. SONDAGE 2

2.1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le sondage 2 consiste en une ouverture de plan rectangulaire de 4,2 x 16,8 m, soit une surface d'environ 70 m² à laquelle s'ajoutent des marches d'accès réalisées dans l'angle nord-ouest et portant le tout à près de 76 m² (**fig. 13** et **14**). Ce sondage a été implanté à proximité immédiate d'une ouverture réalisée en 2011 (sondage 83), et de façon tangente. Cette implantation avait été spécifiquement déterminée pour faciliter le récolement des données antérieures.

A l'extrémité sud, les terrassements ont été rapidement stoppés, à l'altitude de 66,2 m NGF, sur toute la largeur du sondage et sur une longueur de 1,5 à 3,5 m, en raison de la présence d'un réseau non signalé. Au-delà, vers le nord-ouest, les terrassements ont été menés plus profondément. Sur toute la largeur du sondage, nous avons atteint la cote de 65 m NGF, soit une profondeur de 1,1 à 1,5 m du nord vers le sud⁷. Une exploration plus profonde a été ensuite entreprise mécaniquement dans l'axe du sondage, de façon à ménager des banquettes de sécurité conformes aux normes en vigueur. Cette exploration n'a pas été menée en-deçà du niveau d'apparition des vestiges d'occupation antique, comme cela était mentionné dans le projet d'intervention et demandé par le SRA de Normandie.

Quelques sondages manuels très limités, tant en extension qu'en profondeur, ont finalement été réalisés pour documenter plus finement les niveaux dégagés. Le point le plus bas atteint se trouve ainsi à environ 64 m NGF, soit un peu plus de 2 m de profondeur.

2.2. PRÉSENTATION DES VESTIGES ET HORIZONS STRATIGRAPHIQUES

2.2.1. REMBLAIS CONTEMPORAINS

Les premiers niveaux rencontrés lors des terrassements consistent en d'importants remblais contemporains (US 31 ; **fig. 15**). Ceux-ci, extrêmement hétérogènes, renferment des inclusions parfois très grossières et une quantité importante de grave sableuse jaunâtre. On notera qu'une fine couche de cette grave se trouve systématiquement à la base du remblai et semble correspondre à un niveau de travail ou de circulation, sans doute en lien avec le chantier de construction de la maternité entre 1993 et 1994. Une partie de ces remblais correspond sans doute également à l'aménagement de la plateforme de l'héliport de l'hôpital.

Ces remblais présentent une épaisseur assez conséquente au sud-est, de l'ordre de 1,3 m, alors qu'ils n'excèdent pas 0,6 m à l'extrémité nord-ouest de la tranchée. Cette disparité découle sans doute de la présence de creusements préalables, particulièrement au sud, mais dont ni l'extension, ni la profondeur ne peuvent être quantifiées. Leur présence induit néanmoins une troncature plus ou moins marquée des niveaux antérieurs.

2.2.2. LES « TERRES NOIRES »

Ces niveaux antérieurs consistent en une succession de dépôts de « terres noires » dont l'épaisseur maximale conservée peut être estimée ici à environ 0,7 m. A l'extrémité nord-ouest de la tranchée, là où elles semblent le mieux conservées, leur sommet se situe à une altitude comprise entre 65,5 et 65,6 m NGF, contre seulement 65,05 m NGF au sud-est. A cet emplacement, il semble même probable qu'elles aient été anciennement et ponctuellement presque entièrement décapées.

Au moins deux niveaux successifs ont été reconnus, pouvant correspondre à deux phases dis-

⁷ Ces variations s'expliquent par la pente, faible mais régulière, existant sur la parcelle du sud vers le nord, tandis que les terrassements ont été réalisés suivant un plan horizontal.

tinctes. La première, et la plus récente, se présente sous la forme d'un limon argileux brun foncé à noir, assez compact et homogène, avec de très rares petites inclusions de silex et de terre cuite (US 26 et 28). Le mobilier recueilli est très peu abondant : un fragment de terre cuite architecturale antique (résiduel) et cinq tessons médiévaux à modernes, dont le plus récent suggère un *terminus post quem* au XVII^e siècle (faïence blanche avec décor en camaïeux de bleus).

Le niveau le plus ancien est constitué quant à lui d'un limon argileux brun foncé à noir, assez compact et homogène, très similaire au précédent, avec toutefois davantage d'inclusions de silex et de terre cuite (US 24). Quelques restes de faune (huîtres), de rares éléments en fer, des fragments de terres cuites architecturales antiques et deux tessons également antiques y ont été collectés, témoignant d'une forte résidualité. On remarquera, sans en tirer de conclusion hâtive, que la base de ce niveau apparaît, au-dessus des vestiges antiques, particulièrement nette et régulière.

Cet ensemble de « terres noires » est, comme d'habitude, difficile à appréhender et à dater. La présence d'un tesson de faïence dans le niveau superficiel semble indiquer que leur dépôt, peut-être initié dès la fin de l'Antiquité, s'est poursuivi jusqu'à la fin de la période moderne, mais selon un rythme et des modalités que nous ne pouvons pas définir ici, en tout cas pas sans analyse micromorphologique.

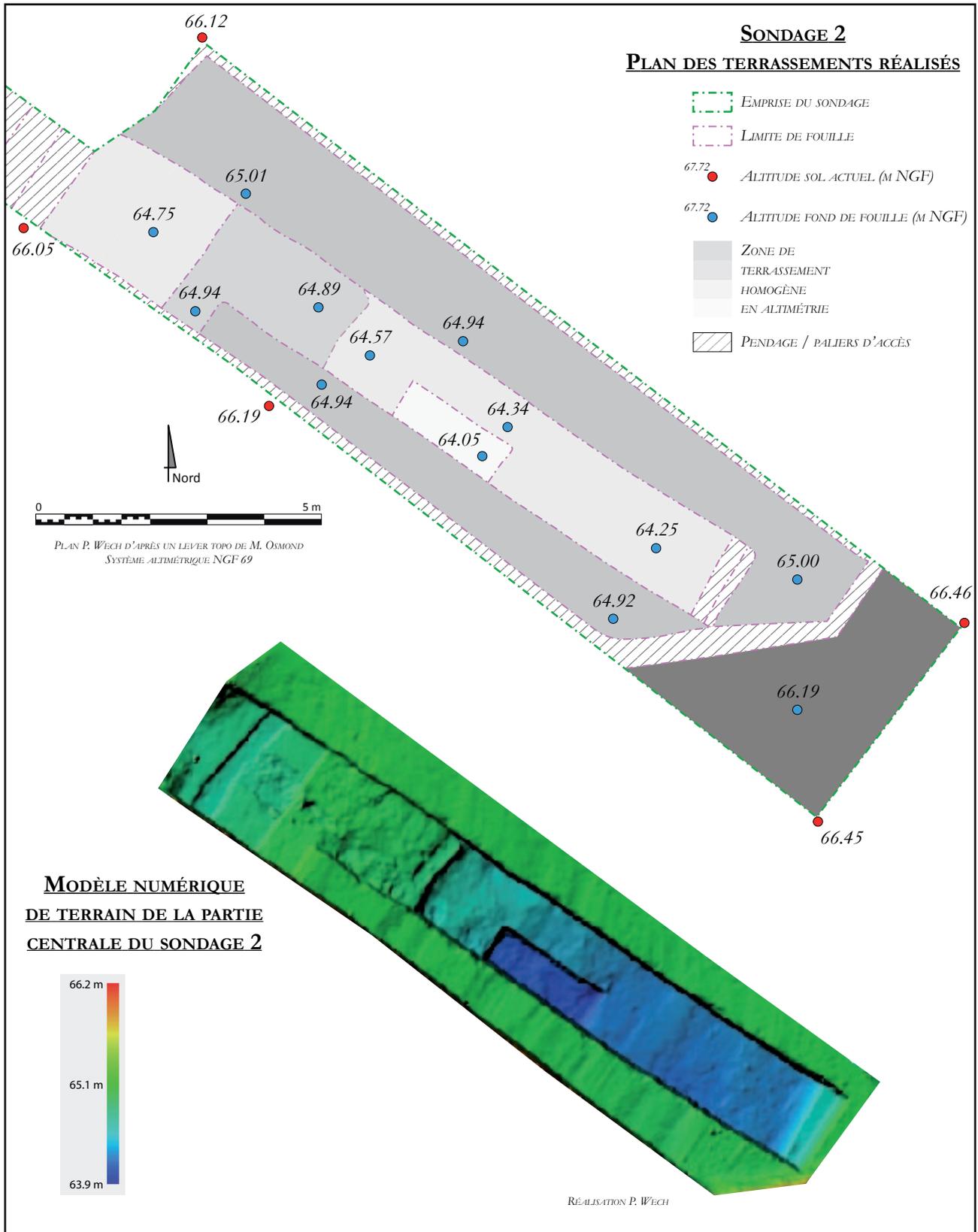
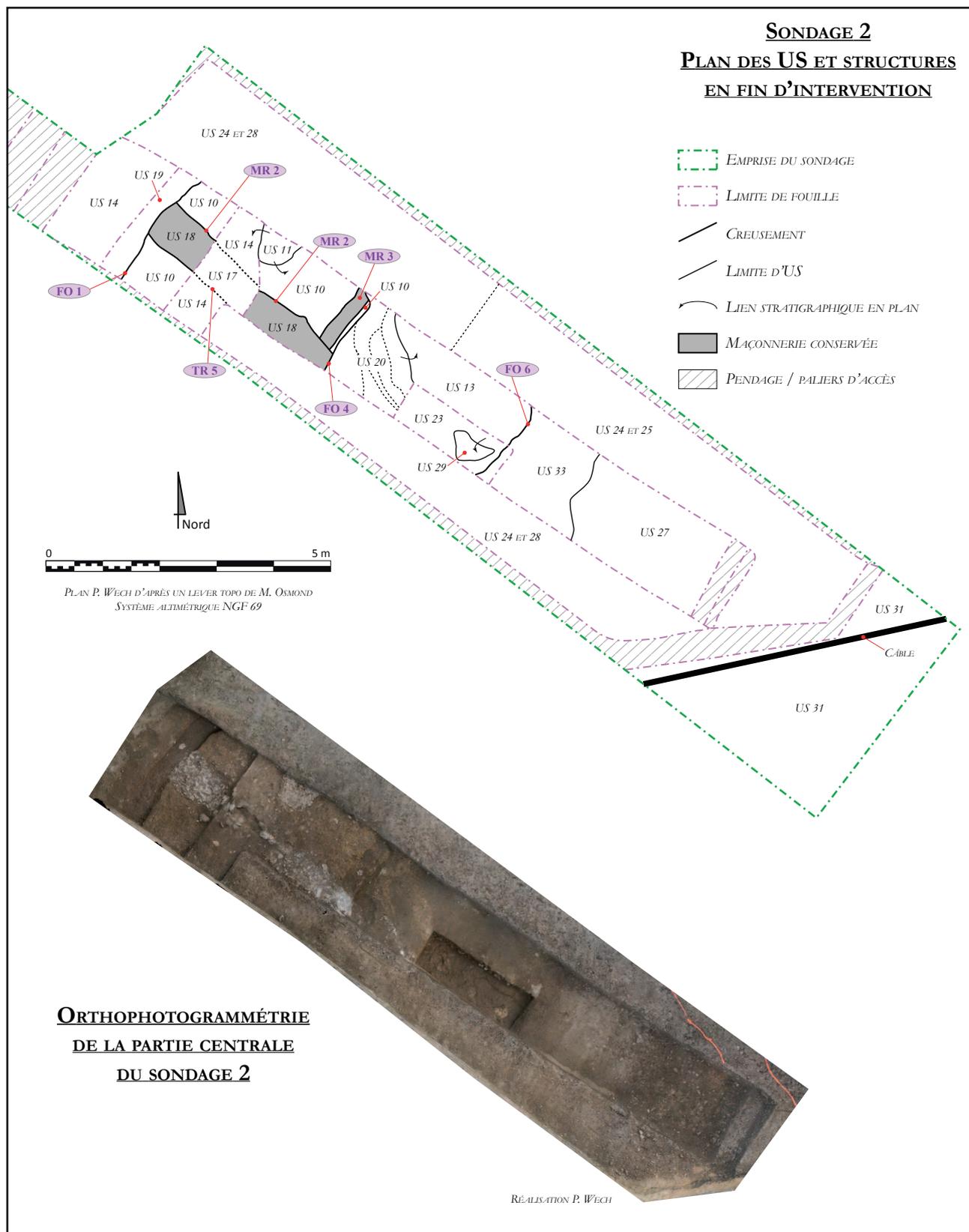


Figure 13 - Plan des terrassements réalisés dans le sondage 2



50

Figure 14 - Plan et photogrammètrie du sondage 2 en fin de fouille

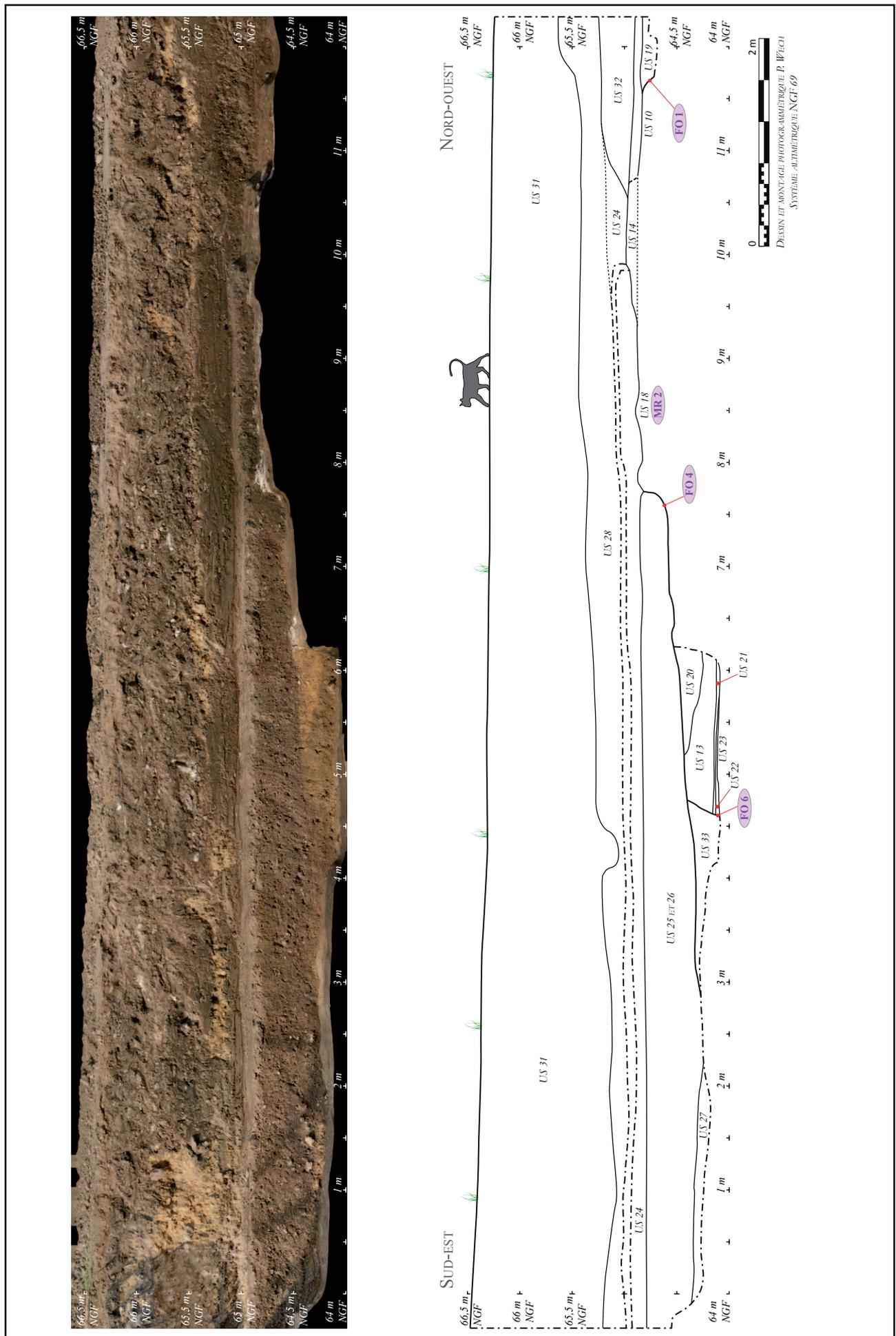


Figure 15 - Relevé photogrammétrique de la stratigraphie observée dans la berme occidentale du sondage 2

2.2.4. UN LARGE FOSSÉ MÉDIÉVAL ?

Apparemment recouverts par les dépôts de « terres noires », les comblements de deux creusements successifs et superposés ont ensuite été reconnus dans la partie méridionale de la tranchée. L'ouverture du plus récent d'entre eux a été reconnue à une altitude de 64,85 m NGF, dans les niveaux antiques. La similarité de son comblement et des « terres noires » sus-jacentes ne permet toutefois pas d'exclure que le creusement ait pu en réalité s'effectuer depuis un niveau supérieur, au sein des « terres noires », cependant difficilement perceptible ici. Ces difficultés de lecture sont renforcées par le fait que les troncatures contemporaines ont, précisément à cet emplacement, contribué à réduire drastiquement l'épaisseur des « terres noires » en question.

L'une des limites du creusement le plus récent (FO 4) a été reconnue dans la partie centrale du sondage. Le creusement se prolonge au nord-est et au sud-ouest hors des limites du sondage. Vers le sud-est, il occupe toute l'emprise du sondage profond et se prolonge également au-delà. Sa largeur minimale dépasse donc les 8 m à l'ouverture.

La limite reconnue dans le sondage, relativement rectiligne, présente une orientation nord-est / sud-ouest perpendiculaire à l'axe de la tranchée (fig. 16). La paroi est ici verticale et haute de 0,25 m. Le fond est régulier et présente une légère déclivité vers le sud-ouest. A l'extrémité du sondage profond, le creusement dépasse ainsi 0,6 m de profondeur.

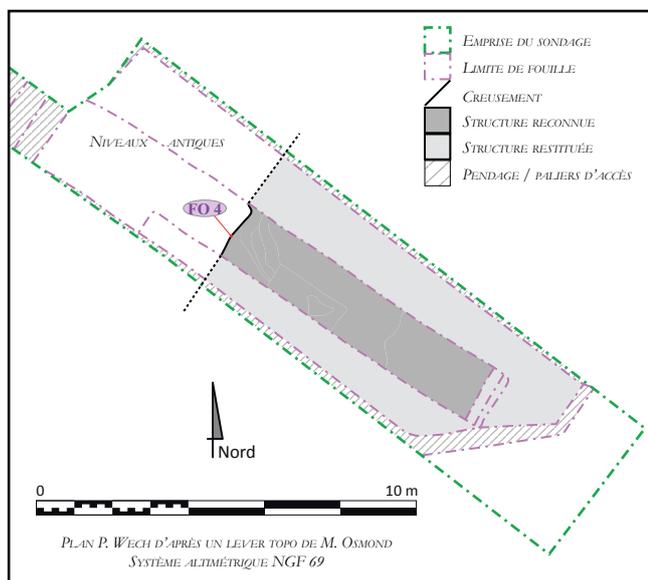


Figure 16 - Plan du fossé FO 4 reconnu dans le sondage 2

Le comblement semble globalement assez massif et constitué d'apports conséquents de sédiments variés (US 15, 16 et 25) présentant un pendage assez net du sud-ouest vers le nord-est. On soulignera la présence, dans le fond du sondage (et du creusement ?), d'un probable niveau de sol constitué de silex et de nodules de terre brûlée dans une matrice de limon argileux noirâtre (US 27). Ce dernier a livré un fragment de *tegula* antique et deux morceaux de tuiles plates médiévales ou modernes, ainsi que deux tessons de céramique antique en position résiduelle.

Les autres remblais comblant ce creusement ont quant à eux livré de rares restes fauniques (ossements et coquilles), un fragment d'enduit peint, des morceaux de terres cuites architecturales antiques et médiévales, un élément indéterminé en fer, quelques fragments de verrerie et plus d'une dizaine de tessons dont les plus récents fournissent un *terminus post quem* au XV^e siècle. A ceci s'ajoute une chape de boucle en alliage cuivreux, difficilement datable faute de comparaison stricte, mais relevant sans doute du second Moyen Age ou de la période moderne (25 MET 1 ; fig. 17).



Figure 17 - Chape de boucle 25 MET 1 en alliage cuivreux

La nature et la disposition des éléments venant combler la structure FO 4 n'est pas sans rappeler ce qui a été reconnu en 2011 dans le sondage 83 mitoyen : « des apports de remblais (083.001 et 004), entre lesquels des niveaux de sol ont pu être identifiés (083.003 et 005), semblent finalement venir sceller le comblement du fossé. Ces niveaux livrent un mobilier varié parmi lequel de la céramique, des restes de faune, des clous en fer, des fragments de dallage / placage en calcaire et de tuiles plates médiévales et / ou modernes. La céramique, outre quelques éléments gal-

lo-romains résiduels, comporte des tessons médiévaux et modernes dont la datation précise reste difficile à établir » (Wech 2011, p. 192-193). Aucun creusement n'avait alors été reconnu, mais sans doute le sondage avait-il été réalisé au cœur de la structure qui, de ce fait, n'avait pas pu être identifiée comme telle.

Comment interpréter cette structure ? Ayant été reconnue dans deux sondages, il s'agit probablement d'un aménagement linéaire. Comme nous le verrons, elle se superpose à un fossé et en constitue peut-être le recreusement. Son fond relativement plat et régulier, ainsi que la présence possible de niveaux de sol pourrait également suggérer qu'il puisse s'agir d'un chemin creux. Aucune conclusion ne peut être posée à son sujet.

Le creusement le plus ancien (FO 6) n'a été observé que de façon très limitée dans l'emprise du sondage. Totalement masqué par FO 4, son ouverture n'a été reconnue qu'à l'altitude de 64,4 m NGF, recoupant les niveaux antiques. Seule sa limite nord-ouest a été reconnue et, quoi que plus irrégulière, présente une même orientation nord-est / sud-ouest. Cette limite a été observée sur toute la largeur du sondage et se prolonge au-delà, au nord-est et au sud-ouest. La structure occupe toute la moitié sud-est de la tranchée centrale et se prolonge également au-delà du sondage, ce qui permet de restituer une largeur minimale de 4,7 m (fig. 18).

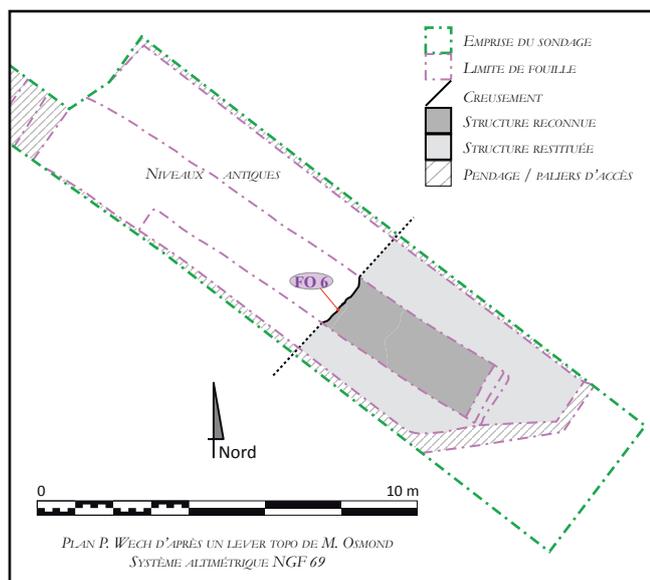


Figure 18 - Plan du fossé FO 6 reconnu dans le sondage 2

La paroi observée est légèrement évasée et n'a été reconnue que sur une hauteur de 0,3 m. Le comblement supérieur est très homogène et constitué de limon argileux brun assez homogène et moyennement compact (US 33). Aucun mobilier significatif n'a été découvert dans la portion très limitée dégagée ici.

L'interprétation de cette structure pourrait sembler délicate, mais, une fois encore, le rapprochement avec les observations réalisées en 2011 nous fournit des indications précieuses. Il semble ainsi très probable qu'il s'agisse du prolongement du fossé repéré dans le sondage 83, mais dont aucune limite n'avait pu être reconnue⁸. En termes de datation, les éléments fond largement défaut. Une attribution prudente au Moyen Age semble toutefois envisageable, mais sans plus de précision, d'autant plus que son niveau d'ouverture initiale a été masqué par le creusement de la structure FO 4.

2.2.5. OCCUPATIONS ANTIQUES

La présence des creusements FO 4 et FO 6 a entraîné, sur toute la moitié sud-est du sondage, la disparition plus ou moins complète des vestiges d'occupation antique qui devaient se trouver à cet emplacement (fig. 19). Les sondages de 2011 ont en effet montré que le fossé médiéval, particulièrement profond, avait entamé non seulement les niveaux antérieurs, mais aussi le toit du substrat (Wech 2011, p. 192).

- Une succession de niveaux de sol et d'occupation

Un sondage profond réalisé manuellement dans la tranchée axiale a permis de mettre au jour, sur une surface très limitée, un sol maçonné constitué de galets de silex et de fragments de terre cuite liés au mortier beige dont la surface se situe à une altitude d'environ 64 m NGF (US 30 ; fig. 20 et 21)⁹.

⁸ Sa profondeur avait alors été estimée à au moins 2 m, pour une largeur dépassant les 4 m (Wech 2011, p. 192). Les données récoltées en 2017 ne contredisent pas ces éléments.

⁹ La présence d'un « point dur », à quelques centimètres sous le fond du sondage manuel, avait été perçue au moment de planter les clous pour le relevé photogrammétrique. Une vérification rapide a été effectuée immédiatement avant le rebouchage et a confirmé la présence de ce sol.

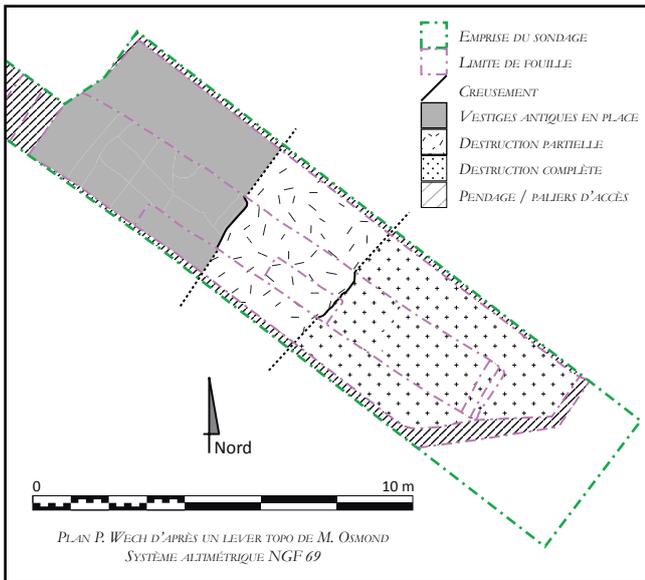


Figure 19 - Plan des niveaux de conservation des vestiges antiques dans le sondage 2



Figure 20 - Aperçu du sol maçonné US 30

54

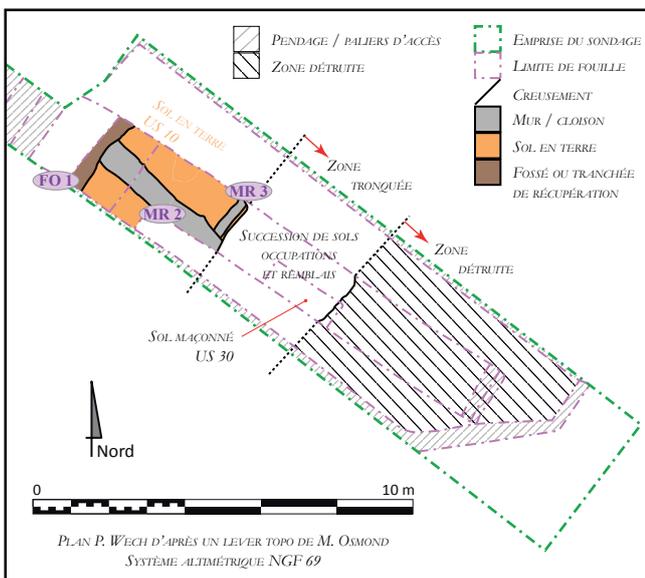


Figure 21 - Plan des vestiges antiques du sondage 2

Ce sol était recouvert par un niveau d'occupation, épais de quelques centimètres et constitué de limon argileux brun-gris, homogène et moyennement compact, avec des traces d'oxydation (US 29). La surface de ce niveau a reçu un nouveau sol, constitué d'un assemblage hétérogène et peu régulier de fragments de terres cuites architecturales, de silex et d'aplat de mortier beige (US 23). C'est sur ce niveau qu'a été arrêté le sondage manuel.

Une fine couche d'occupation surmonte ce sol. Il s'agit d'un limon argileux brun-gris assez compact et homogène, avec des traces d'oxydation (US 22) qui n'a livré aucun mobilier significatif. Un nouveau sol est aménagé ensuite et constitué de grave sableuse jaunâtre (US 21) dans laquelle un élément métallique, quelques restes fauniques et de petits fragments de terres cuites architecturales antiques ont été récoltés. Son sommet se situe à une altitude d'environ 64,15 m NGF.

- Des remblais

D'importants remblais sont ensuite apportés à cet emplacement. Ils consistent pour certains en limon sableux gris-vert induré et très oxydé (US 13) et pour d'autres en une succession / superposition d'apports hétérogènes présentant un pendage ouest / est et constitués notamment de déchets de taille de calcaire, de limon brun, de nodules de mortier et de niveaux de limon argileux orangé (US 20). Il est probable qu'il s'agisse là majoritairement de remblais de démolition (fig. 22). Le mobilier qui en est issu se compose de quelques fragments de terres cuites architecturales antiques, de morceaux d'enduit peint, de restes fauniques et de plusieurs éléments métalliques, notamment un possible ardillon de fibule et un morceau de tôle en alliage cuivreux. En l'absence de tesson et de tout autre élément datant, aucune attribution chronologique précise ne peut être proposée.



Figure 22 - Vue en plan des remblais US 13 et 20

- Réaménagements et constructions

Un nouveau sol est ensuite aménagé. Constitué de limon argileux orangé assez compact et homogène (US 10), il a été observé en plan sur une large surface (cf. **orthophoto fig. 14**). Des morceaux d'enduit peint et 5 tessons de céramique y ont été découverts fixant un *terminus post quem* dans le courant du II^e siècle.

Deux cloisons ou murs perpendiculaires ont été aménagés dans ce sol. La première est une sablière basse (MR 3) dont le négatif orienté nord-est / sud-ouest a été reconnu sur une longueur de 1,1 m. Large de 0,25 m, le négatif présente un fond plat et des parois verticales. Son profil est quadrangulaire et profond de moins de 0,1 m. Son comblement est constitué de limon sableux brun foncé, homogène et peu compact, avec quelques charbons et petits silex (US 12) et a livré quelques restes fauniques et fragments de terres cuites architecturales, mais aussi une dizaine de tessons suggérant une datation entre les II^e et III^e siècles, sans plus de précision.

Le second mur (MR 2) est matérialisé par une fondation en craie damée avec quelques silex (US 18) installée dans une tranchée pleine large de 0,7 m et dont la profondeur conservée ne dépasse pas 0,3 m. Son orientation nord-ouest / sud-est est perpendiculaire à celle de la sablière basse MR 3. Cette fondation a été reconnue ici sur une longueur de 4 m. Elle est coupée à son extrémité sud-est par le fossé médiéval ou moderne FO 4, et à son extrémité nord-ouest par un creusement FO 1 sur lequel nous reviendrons.

La sablière MR 3 et la fondation MR 2 semblaient, au moment de la fouille, en contact strict. Il a

dès lors été compliqué de déterminer avec certitude le lien chronologique entre ces deux aménagements. Il nous a semblé que la fondation avait recoupé le comblement du négatif de la sablière. La possibilité que la sablière se soit appuyée *a posteriori* contre la fondation ne peut pas non plus être écartée.

A l'extrémité nord-ouest de la tranchée, un creusement linéaire FO 1 a été observé, recoupant la fondation MR 2. Ce creusement a été reconnu sur une longueur de 2 m. Sa largeur a été dégagée partiellement et est au minimum de 0,4 m. Deux interprétations semblent envisageables : soit un fossé, soit la tranchée de récupération d'un mur perpendiculaire et lié à MR 2. Le comblement de ce creusement est composé de limon sableux brun foncé à noir, assez homogène et peu compact (US 19), dans lequel un mobilier assez abondant a été collecté, malgré une exploration très réduite. On relève ainsi la présence de restes fauniques (ossements et coquilles), de morceaux de terres cuites architecturales antiques et d'une poignée de tessons dont la datation est comprise entre la seconde moitié du II^e et le III^e siècle (**fig. 23**).

L'élévation qui prenait place sur la fondation MR 2 semble récupérée comme en témoigne une probable tranchée observée à sa verticale (TR 5). Son comblement (US 17) se distingue peu d'un remblai venu alors recouvrir le sol environnant. Ce remblai, peut-être synchronique de la récupération, résulte d'un ensemble hétérogène mêlant limon sableux brun et limon argileux brun-orangé, avec des fragments de terre cuite et des nodules de terre brûlée (US 14). Seuls des fragments de coquilles et des morceaux de terres cuites architecturales en proviennent¹⁰. La tranchée de récupération transparait au travers de la présence de nombreux silex, nodules de terre brûlée et morceaux de terres cuites architecturales. Un fragment d'enduit peint, quelques restes de faune et éléments métalliques, ainsi qu'une poignée de tessons complètent ce tableau et suggèrent un *terminus post quem* au II^e siècle.

¹⁰ Un morceau de tuile plate médiévale ou moderne semble pouvoir être considéré comme intrusif, ce remblai étant en effet directement surmonté par les dépôts de « terres noires » (US 24). Il en va sans doute de même pour deux tessons du second Moyen Âge relevés dans l'US 17.

On notera pour finir la trace très ponctuelle d'un dernier niveau de sol aménagé à la surface du remblai US 14 et constitué de gravier de silex compacté (US 11), attestant un réaménagement des lieux après la disparition des murs, mais dont ni l'étendue ni la nature exactes ne peuvent être précisées.

2.3. SYNTHÈSE POUR LE SONDAGE 2

Les terrassements parfois profonds réalisés dans ce sondage ont permis de mettre en évidence la présence de vestiges d'une occupation antique des lieux. Les niveaux correspondants apparaissent à une cote maximale de 65 m NGF, soit une profondeur de 1,3 m. Leur sommet semble bien marqué et aucun remaniement n'a pu être détecté lors du diagnostic. Ils sont cependant largement tronqués vers le sud-est par les creusements successifs de deux probables fossés dont la chronologie semble s'établir entre le Moyen Age et la période moderne.

Les vestiges antiques et le comblement de ces fossés sont recouverts par des dépôts de « terres noires » dont l'accumulation s'étend, en termes de chronologie, jusqu'à la période moderne. Les éléments manquent en revanche pour déterminer la date à laquelle ces accumulations ont débuté.

La partie supérieure de la stratigraphie n'a livré que des remblais contemporains, sans doute en grande partie liés au chantier de construction de l'ancienne maternité, dans les années 1990, et à l'aménagement de la plateforme de l'héliport. Ces travaux semblent avoir impacté par endroits assez fortement les niveaux de « terres noires ».

56

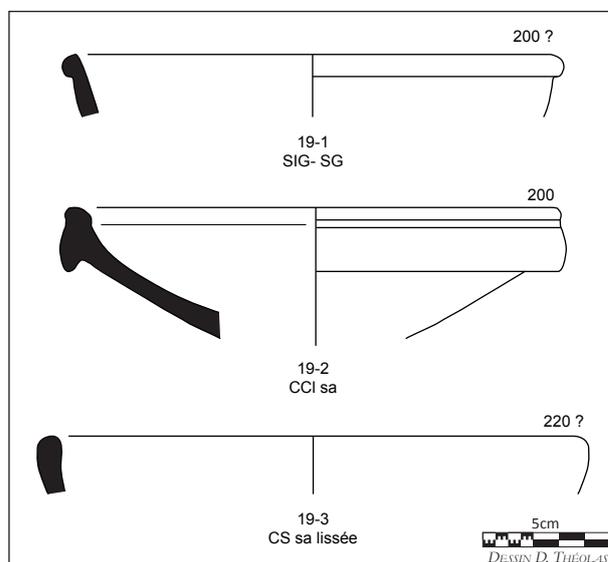
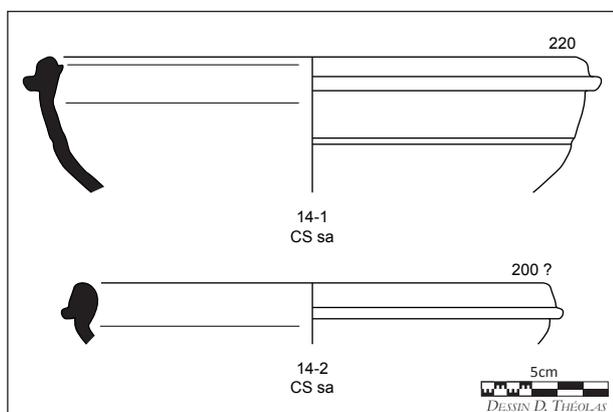


Figure 23 - Mobilier céramique des US 14 et 19

3. SYNTHÈSES CHRONOLOGIQUES (FIG. 24)

3.1. ANTIQUITÉ

3.1.1. ALTIMÉTRIE

Les observations réalisées dans le cadre de ce diagnostic ont permis de mettre en évidence une séquence stratigraphique assez riche et complexe, témoignant sans doute d'un contexte d'habitat, voire d'aménagements liés aux thermes tous proches. Cette séquence est épaisse d'au moins 1 m et son sommet se situe à une altitude de 65 m NGF¹¹. Dans le sondage 1, le toit des occupations antiques est légèrement plus bas, à environ 64,75 m NGF. Ces données semblent toutefois concordantes (fig. 25).

En examinant plus largement le contexte et en récolant les différentes données altimétriques disponibles dans la périphérie immédiate, on observe une réelle concordance. En effet, il apparaît que les sols des thermes sont situés pour la plupart à une altitude de 65 m NGF (cf. plan hors texte dans Aupert 1997). Les plus bas, dans la partie nord de l'édifice, sont à 64,7 m NGF, tandis que les arases de mur sont généralement conservés à une altitude supérieure de plusieurs dizaines de centimètres.

A l'extérieur des thermes, le long de leur flanc méridional, les sondages 72 et 75 réalisés en 2011, ont permis de mettre en évidence l'apparition des niveaux antiques à une altitude comprise entre 64,8 et 65 m NGF. De la même façon, dans le sondage 81 situé à l'emplacement d'une rue de la ville antique, les niveaux correspondants avaient été reconnus à environ 65 m NGF.

Le sondage 84 fait en revanche exception puisque les niveaux antiques y étaient apparus « seulement » à une cote de 64 m NGF. En l'absence de tracé avérée d'une troncature quelconque, on admettra

donc qu'il devait exister entre les sondages 83 et 84, tous deux réalisés en 2011, une rupture de pente assez marquée (fig. 25).

Ces différentes observations permettent de restituer une vaste surface sur laquelle les vestiges d'occupation antique apparaissent à une altitude constante d'environ 65 m NGF, et dans laquelle se trouve le bâtiment thermal fouillé en 1993.

3.1.2. NATURE DES VESTIGES

Nous nous contenterons de souligner ici l'orientation concordante des vestiges mis au jour en 2017 avec celle des éléments déjà reconnus en 2011 dans le sondage 84. On remarquera également que les constructions reconnues sont de même nature avec, notamment, des fondations en craie damée et des sols en terre battue. Les différentes constructions identifiées ne sont cependant pas situées dans le prolongement exact les unes des autres, de telle sorte qu'il nous est impossible d'y reconnaître les éléments d'un même ensemble. Sans doute cela est-il dû à la rupture de pente identifiée entre les deux sondages.

L'orientation des vestiges, dans ces deux sondages, diverge assez sensiblement de celle des thermes. Elle semble en revanche s'accorder parfaitement avec celle de la trame urbaine identifiée comme la plus ancienne. Dans ces conditions, comment les thermes se sont-ils articulés avec ces éléments ? Appartenaient-ils à une même *insula* ? Ces questions amènent celle de l'intégration du bâtiment thermal dans le tissu urbain, à laquelle nous ne pouvons apporter ici aucun élément de réponse.

3.2. LES FOSSÉS MÉDIÉVAUX

Le sondage 2 a permis de confirmer l'existence d'un large fossé et d'en préciser, dans une certaine mesure, l'orientation (fig. 26). Sa chronologie demeure en revanche difficile à établir dans le détail. Un second recreusement a été mis en évidence, se superposant au premier, mais sans qu'il soit possible

11 Le sondage 83 réalisé en 2011, à seulement 6 m de distance, avait permis d'atteindre la base des occupations antiques et le sommet du substrat anthropisé à une altitude de 62,7 m NGF (Wech 2011, vol. 4, p. 137). Cela donne une stratigraphie antique conservée sur une épaisseur de plus de 2 m.

de déterminer si les deux sont liés d'un point de vue fonctionnel. L'interprétation historique de ces fossés demeure donc impossible à établir et les hypothèses émises en 2011 restent d'actualité (Wech 2011, p. 238).

3.3. LES DÉPÔTS DE « TERRES NOIRES »

Dans les deux sondages réalisés en 2017, des dépôts de « terres noires » ont été mis en évidence. Leur examen met en lumière d'importantes variations latérales, sans doute dues, sans que l'on puisse le vérifier ici, à des différences dans les rythmes et les modalités de dépôt et d'accumulation. Leur épaisseur est d'environ 0,7 m, mais, là encore, d'importantes variations latérales doivent être soulignées puisque le sondage 84 réalisé en 2011 avait révélé des dépôts de plus de 1,4 m d'épaisseur.

On soulignera que ces « terres noires » ont ponctuellement été tronquées, voire parfois totalement détruites, lors des travaux de construction de l'ancienne maternité. Le détail de ces destructions est impossible à préciser ici.

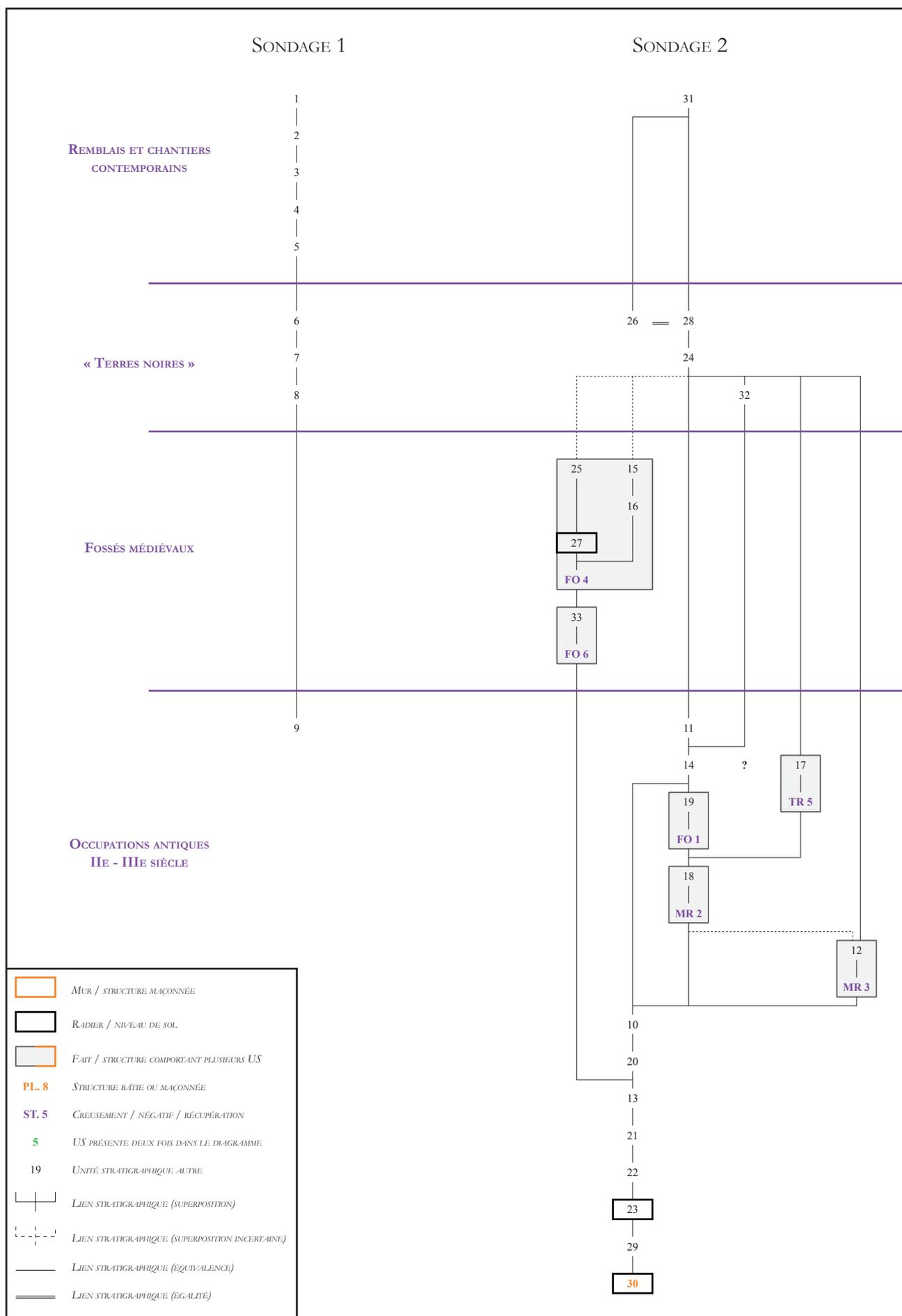


Figure 24 - Diagrammes stratigraphiques des sondages 1 et 2

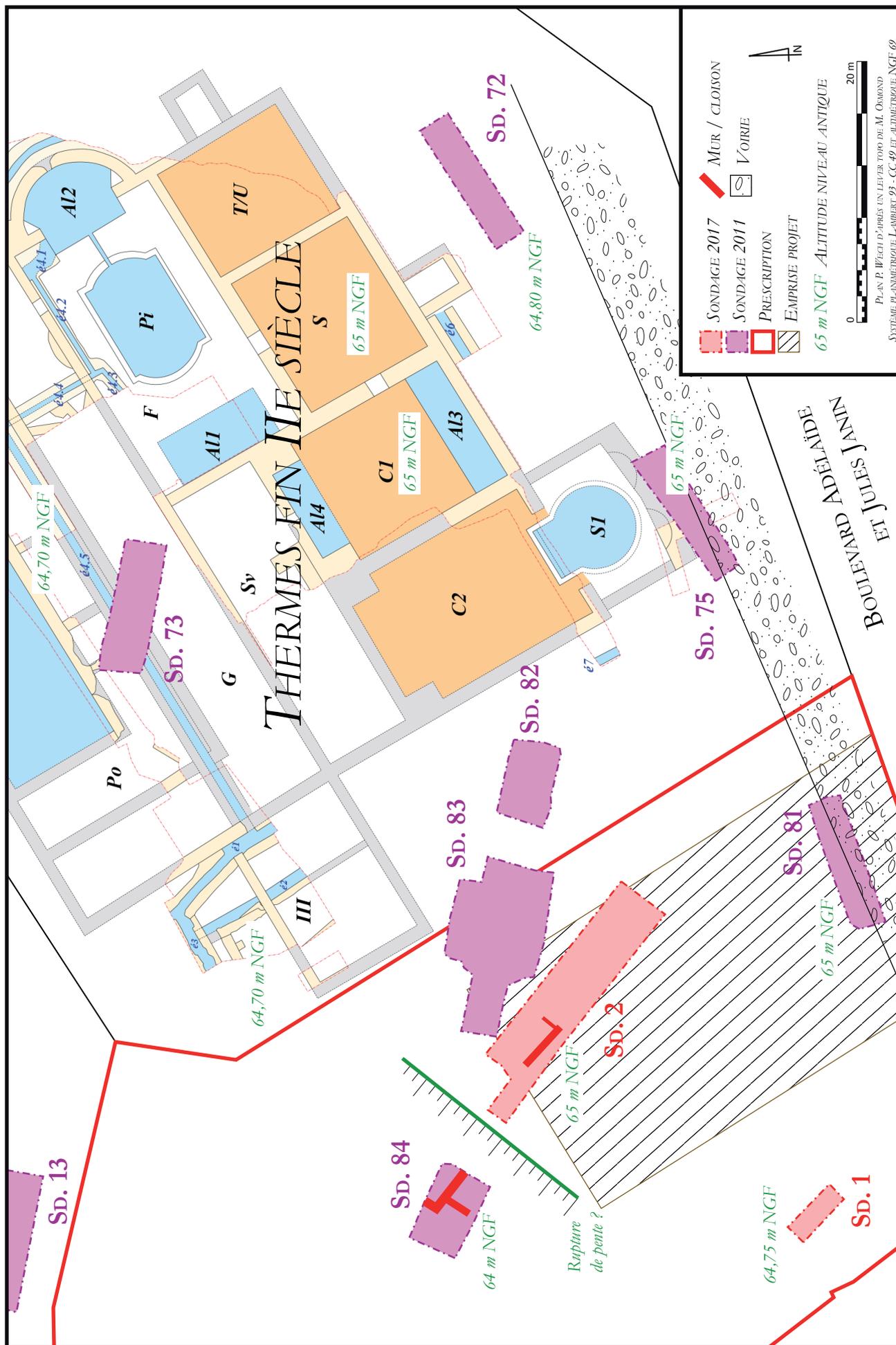


Figure 25 - Altimétrie et positionnement des vestiges antiques du secteur

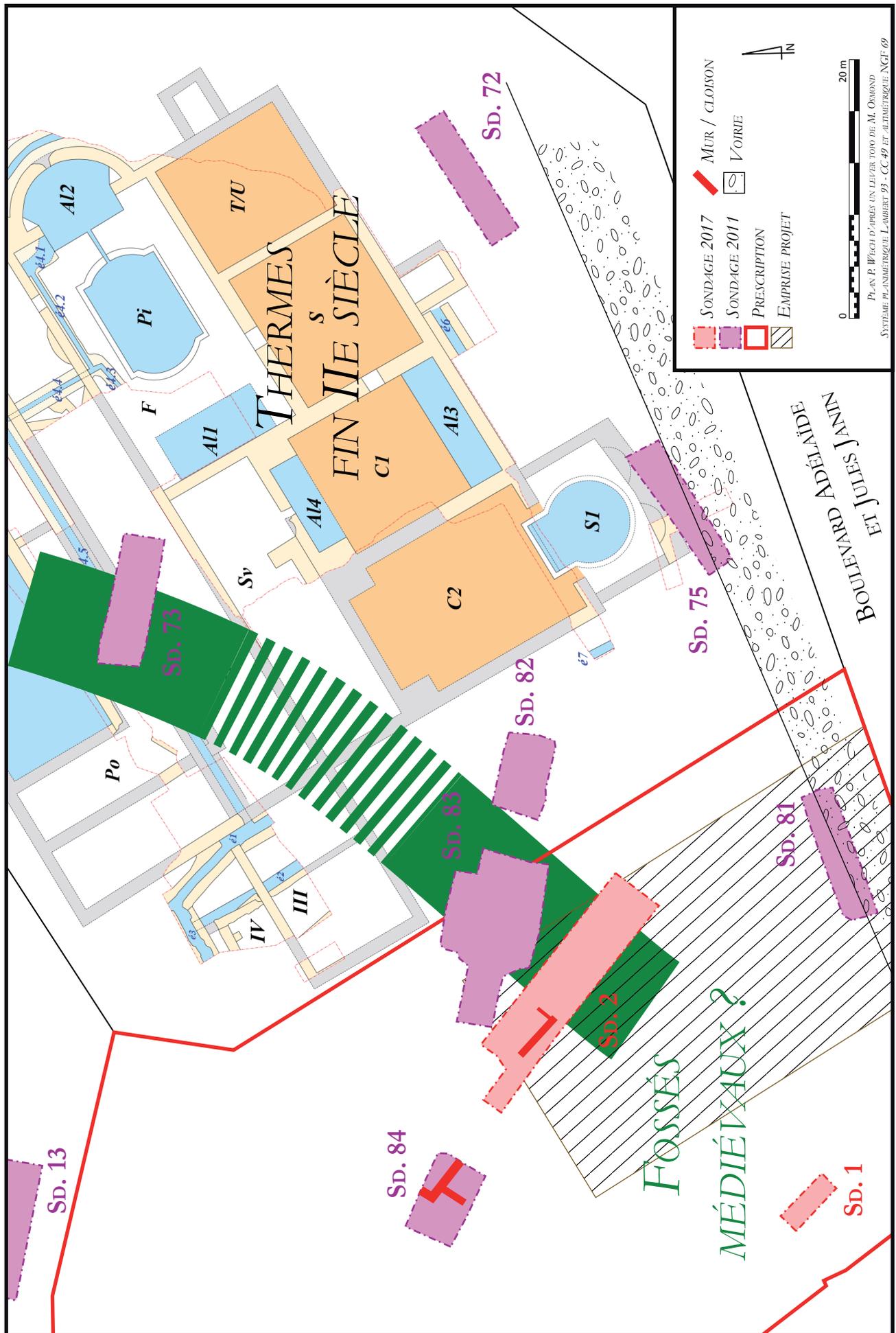


Figure 26 - Localisation des fossés médiévaux

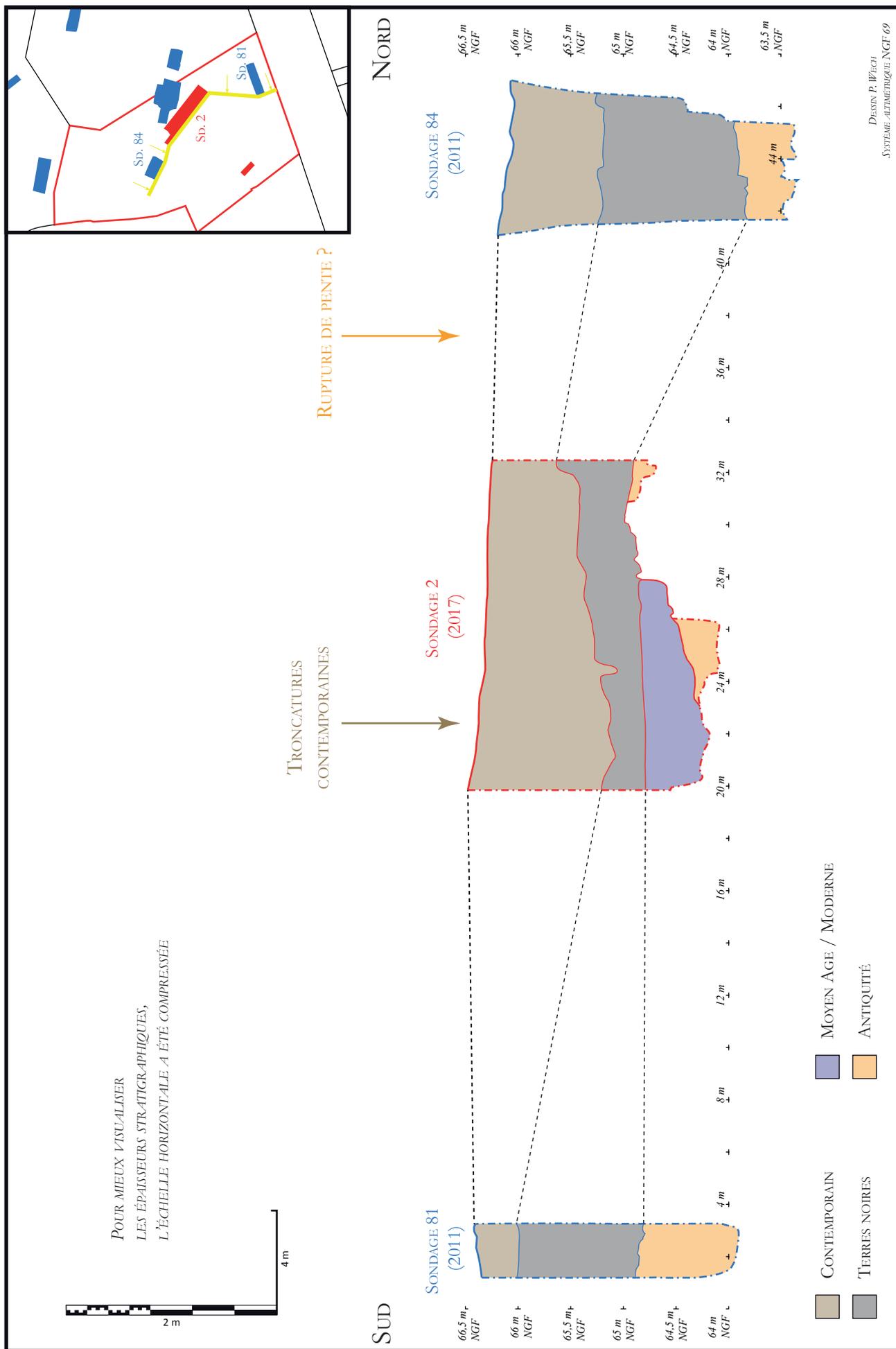


Figure 27 - Coupe longitudinale restituée de la parcelle montrant la dynamique stratigraphique d'ensemble

4. BILAN ET CONCLUSION

A l'issue de cette présentation, on retiendra principalement la concordance des différentes données à notre disposition qui, toutes, permettent de restituer une cote d'apparition des vestiges antiques autour de 65 m NGF (**fig. 27**). Cette affirmation ne vaut que pour l'emprise du futur bâtiment, dans la mesure où une rupture de pente assez marquée semble avoir existé immédiatement au nord, suivant le relief naturel de cette portion du fond de la vallée.

Les « terres noires » sus-jacentes présentent au même endroit une épaisseur assez constante de l'ordre de 0,7 m. On relève cependant un épaissement assez conséquent vers le nord, sans doute en lien avec la rupture de pente identifiée précédemment. Des variations latérales et une stratification interne illustrent sans doute des processus d'accumulation longs et différents selon les emplacements. Seule une approche micromorphologique semble en mesure d'apporter plus d'informations sur ce point.

Enfin, nous avons constaté que les travaux de construction de l'ancienne maternité, dans les années 1990, avaient par endroits fortement impacté ces dépôts de « terres noires », sans pour autant porter atteinte aux occupations antiques.

5. BIBLIOGRAPHIE

Aupert 1997

AUPERT (P., dir.).- *Les thermes d'Evreux. Site du Centre Hospitalier. Fouilles de 1993. Documents archéologiques de l'Ouest*. Rennes, Association pour la diffusion des recherches archéologiques dans l'ouest de la France, 1997

Bonnin 1860

BONNIN (E.).- *Antiquités gallo-romaines des Eburoviques, publiées d'après les recherches et les fouilles dirigées par M. Th. Bonnin*. Paris, Dumoulin, 1860

Cliquet 1993

CLIQUET (D., dir.).- *Carte archéologique de la Gaule. L'Eure (27)*. Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1993

Collard 1989

COLLARD (J.-L.).- « Les fouilles de la rue Saint-Louis à Evreux (Eure) : un premier bilan » dans *Haute-Normandie archéologique*, n° 1, 1988 (1989), pp. 23-42. Rouen : CRAHN, 1989

Cousyn, Gerber 1993

COUSYN (P.), GERBER (F.).- *Evreux : 8, bd Jules Janin : occupation gallo-romaine I^{er} – II^e siècles. Document final de synthèse*. Evreux : s.n., 1993

Follain 1996

FOLLAIN (E.).- « Le *castrum* d'Evreux. Chantiers de la Caisse d'Épargne, du Musée municipal et de la rue Saint-Louis » dans *Haute-Normandie archéologique*, n° 5, 1995 (1996), pp. 52-62. Mont-Saint-Aignan : CRAHN, 1996

Follain, Halbout 1981

FOLLAIN (E.), HALBOUT (D.).- *Rapport sur la fouille de sauvetage effectuée à Evreux, rue de la Petite Cité, en 1981*. Rapport dactylographié, 1981

Gerber 1990

GERBER (F.).- *Evreux. 22, rue Lépouzé. Rapport de fouille*. Evreux, Ville d'Evreux, 1990

Gerber 1998

GERBER (F.).- *Evreux. Square Georges Brassens. « La Médiathèque »*. Document final de synthèse. Evreux, Ville d'Evreux, 1998

Guillot 2008

GUILLOT (B.).- *Evreux. Parking Hôtel de Ville (27 - Eure)*. Rapport final d'opération. Rouen, INRAP, 2008

Guillot, Millard 1995

GUILLOT (B.), MILLARD (N.).- *Evreux (27). Rue de la Justice. DFS de sauvetage programmé (mai-juillet 1995)*. Rouen, AFAN, 1995

Hartz 2007

HARTZ (C.).- *L'habitat urbain à Evreux (27) à l'époque gallo-romaine. Milieu du I^{er} siècle av. J.-C. - V^e siècle*. Mémoire de Master 1, Université Paris 1, 2007

Kliesch 2011

KLIESCH (F.).- *Evreux, rue de Bellevue, parcelle AT 288. La limite est de la nécropole se confirme. Rapport final d'opération de diagnostic archéologique*. Rouen, INRAP, 2011

Kliesch 2015

KLIESCH (F.).- « Evreux (Eure), 19 et 21 rue du Docteur Poulain. Nouveau bilan sur la grande nécropole du sud d'Évreux ». In : *Journées archéologiques régionales de Haute-Normandie*, Alizay, 20-22 juin 2014. Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2015, p. 129-140

Wech 2011

WECH (P.).- *Evreux. 15 – 17 rue Saint-Louis. « Hôpital Saint-Louis »*. Rapport de fin d'opération de diagnostic archéologique. Le Vieil-Evreux, Département de l'Eure, 2011

Wech 2013

WECH (P.).- « Evreux (Eure). Le diagnostic de l'ancien hôpital Saint-Louis : une fenêtre ouverte sur l'histoire de la ville ». In : *Journées archéologiques régionales de Haute-*

Normandie, Rouen, 11-12 mai 2013. Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2013, p. 157-182

Wech 2017

WECH (P).- *Evreux. Place Sepmanville. Rapport de fin d'opération de diagnostic archéologique*. Le Vieil-Evreux, Département de l'Eure, 2017

TABLE DES FIGURES

Figure 1 - Localisation de la commune d'Evreux dans le département de l'Eure.....	11
Figure 2 - Localisation de la commune d'Evreux sur fond de carte IGN au 1 / 250 000e	11
Figure 3 - Localisation de l'opération sur fond de carte IGN au 1 / 25 000e.....	12
Figure 4 - Localisation de l'opération sur fond cadastral actuel	12
Figure 5 - Vue aérienne de la zone d'intervention	13
Figure 6 - Situation de l'intervention (en rouge) dans son contexte géologique	25
Figure 7 - Plan figurant l'état des connaissances sur la ville antique de <i>Mediolanum Aulercorum</i>	27
Figure 8 - Plan figurant l'état des connaissances sur la ville médiévale et moderne d'Evreux.....	31
Figure 9 - Etat du terrain avant l'intervention.....	36
Figure 10 - Topographie du terrain avant l'intervention.....	37
Figure 11 - Plan de localisation des explorations archéologiques réalisées depuis 1993.....	38
Figure 12 - Stratigraphie du sondage 1.....	45
Figure 13 - Plan des terrassements réalisés dans le sondage 2.....	49
Figure 14 - Plan et photogrammétrie du sondage 2 en fin de fouille	50
Figure 15 - Relevé photogrammétrique de la stratigraphie observée dans la berme occidentale du sondage 2.....	51
Figure 16 - Plan du fossé FO 4 reconnu dans le sondage 2	52
Figure 17 - Chape de boucle 25 MET 1 en alliage cuivreux	52
Figure 18 - Plan du fossé FO 6 reconnu dans le sondage 2	53
Figure 19 - Plan des niveaux de conservation des vestiges antiques dans le sondage 2.....	54
Figure 20 - Aperçu du sol maçonné US 30	54
Figure 21 - Plan des vestiges antiques du sondage 2.....	54
Figure 22 - Vue en plan des remblais US 13 et 20	55
Figure 23 - Mobilier céramique des US 14 et 19.....	56
Figure 24 - Diagrammes stratigraphiques des sondages 1 et 2.....	59
Figure 25 - Altimétrie et positionnement des vestiges antiques du secteur.....	60
Figure 26 - Localisation des fossés médiévaux.....	61
Figure 27 - Coupe longitudinale restituée de la parcelle montrant la dynamique stratigraphique d'ensemble	62
Tableau 1 - Liste des codes d'identification des structures	40
Tableau 2 - Bilan des ouvertures réalisées	40

LES INVENTAIRES

INVENTAIRE DES UNITÉS STRATIGRAPHIQUES

AP 158 - EVREUX Bd Janin		Description rapide (sauf si US décrite sur une minute de terrain) / croquis si besoin	Liens strati							Mobilier / remarques	
N° US	Sd.		Nature / identification	Sous	Coupé par	Egal à	Equiv. à	Synch. de	Sur / coupe		Dans structure
1	1	Humus	Limon argileux brun foncé, meuble et homogène, fortement organique						2		-
2	1	Remblai ?	Limon argileux brun assez homogène et moyennement compact, avec nombreuses petites inclusions de gravier, silex, terre cuite, ...	1					3		-
3	1	Niveau de sol ou de travail	Grave sableuse jaune-orangé	2					4		-
4	1	Remblai	Limon argileux brun-gris assez compact et riche en fragments de matériaux de construction (béton, terre cuite architecturale, ...)	3					5		-
5	1	Niveau d'occupation	Limon argileux brun-gris foncé, très compact et homogène, avec nombreuses micro-inclusions de charbon et terre brûlée / surface perturbée / base très nette indiquant la présence d'une troncature ou d'un piétinement	4					6		-
6	1	Remblai ou terers noires?	Limon argileux brun-orangé, compact et homogène, avec quelques silex et de nombreuses petites inclusions de nodules de mortier, terre brûlée, ...	5					7		CER - VER
7	1	Remblai ou terers noires?	Limon argileux brun à brun-orangé, assez hétérogène et moyennement compact, avec quelques charbons et de rares graviers	6					8		CER - VER
8	1	Terres noires ?	Limon argileux brun meuble et homogène, avec charbons et quelques graviers	7					9		-
9	1	Niveau de sol ou de démolition ?	Limon argileux orangé homogène et peu compact, avec quelques silex et des poches de limon brun	8							-

AP 158 - EVREUX Bd Janin		Description rapide (sauf si US décrite sur une minute de terrain) / croquis si besoin	Liens strati							Mobilier / remarques	
N° US	Sd.		Nature / identification	Sous	Coupé par	Egal à	Equiv. à	Synch. de	Sur / coupe		Dans structure
10	2	Niveau de sol	Limon argileux orangé assez compact et homogène	14	FO 1 MR 2 MR 3				20		CER - MOR
11	2	Niveau de sol	Gravier de silex	24					10 / 14		-
12	2	Comblement	Négatif de sablière basse / limon sableux brun foncé, homogène et peu compact, avec quelques charbons et petits silex	24	MR 2 ?					MR 3	CER - LTH - MAL TCA - FAU
13	2	Remblai	Limon sableux gris-vert, induré et très oxydé	20	FO 6				21		MOR - FAU - MET
14	2	Remblai ?	Ensemble hétérogène mêlant limon sableux brun et limon argileux brun-orangé, avec fragments de terre cuite et nodules de terre brûlée	11 / 32				17 ?	10 / 19		MAL - TCA
15	2	Comblement	Limon argileux brun compact et homogène avec quelques silex	24					16	FO 4	CER - FAU - MET PIE - TCA
16	2	Comblement	Succession de remblais alternant limon sableux gris-vert induré et oxydé, et limon sableux brun plus meuble	15						FO 4	CER - FAU - VER MAL - MOR - TCA
17	2	Comblement	Limon argileux brun moyennement compact et assez hétérogène, avec silex, terre brûlée et terres cuites architecturales	24				14 ?		TR 5	CER - FAU - VER TCU - MOR - TCA
18	2	Mur / maçonnerie	Craie damée et silex		FO 1 TR 5					MR 2	-
19	2	Comblement	Limon sableux brun foncé à noir, assez homogène et peu compact	14						FO 1	CER - FAU - MAL - TCA

AP 158 - EVREUX Bd Janin		Description rapide (sauf si US décrite sur une minute de terrain) / croquis si besoin	Liens strati							Mobilier / remarques
N° US	Sd. Nature / identification		Sous	Coupé par	Egal à	Equiv. à	Synch. de	Sur / coupe	Dans structure	
20	2 Remblais	Succession / superposition de remblais hétérogènes présentant un pendage ouest/est et constitués notamment de déchets de taille de calcaire, de limon brun, de nodules de mortier et de niveaux de limon argileux orangé	10	FO 4 FO 6				13		TCA
21	2 Niveau de sol ?	Grave sableuse jaunâtre	13					22		FAU - TCA - MET
22	2 Niveau de circulation	Limon argileux brun-gris assez compact et homogène, avec traces oxydation	21					23		-
23	2 Niveau de sol	Assemblage hétérogène et peu régulier de fragments de terres cuites architecturales, silex et aplats de mortier beige	22					29		TCA - MAL
24	2 Terres noires ?	Limon argileux brun foncé à noir, assez compact et homogène, avec quelques petites inclusions de silex et terre cuite	28					11 / 12 15 / 17 26 / 32		CER - MET - MAL - TCA
25	2 Comblement	Limon argileux brun foncé assez homogène et moyennement compact, avec quelques graviers et fragments de terre cuite	26					27	FO 4	CER - TCA - MET
26	2 Terres noires ?	Limon argileux brun foncé à noir, assez compact et homogène, avec très rares petites inclusions de silex et terre cuite	31		28					CER - TCA
27	2 Remblai ou niveau de sol ?	Silex et nodules de terre brûlée dans une matrice de limon argileux noirâtre	25						FO 4	CER - TCA
28	2 Terres noires ?	Limon argileux brun foncé à noir, assez compact et homogène, avec très rares petites inclusions de silex et terre cuite	31		26			24		CER

AP 158 - EVREUX Bd Janin		Description rapide (sauf si US décrite sur une minute de terrain) / croquis si besoin	Liens strati						Mobilier / remarques	
N° US	Nature / identification		Sous	Coupé par	Egal à	Equiv. à	Synch. de	Sur / coupe		Dans structure
29	Niveau d'occupation	Limon argileux brun-gris, homogène et moyennement compact, avec traces d'oxydation	23					30		-
30	Niveau de sol	Sol maçonné constitué de galets de silex et de fragments de terre cuite liés au mortier beige / observé sur une surface de quelques dizaines de centimètres carrés	29							-
31	Remblai	Ensemble hétérogène mêlant grave sableuse, limon brun et matériaux de construction						26 / 28		-
32	Remblai ?	Gravier de silex dans du limon argileux brun, assez compact	24					14		-
33	Comblement	Limon argileux brun assez homogène et moyennement compact		FO 4				13	FO 6	-

INVENTAIRE DES STRUCTURES

AP 158 - EVREUX Bd Janin														
N° structure	Sd.	Code	Nature / identification	Description rapide (sauf si US décrite sur une minute de terrain)	Liens strati							Mobilier / remarques		
					Sous	Coupé par	Egal à	Equiv. à	Synch. de	Sur	Coupe		Contient les US	
1	2	FO	Fossé ou tranchée de récupération	Creusement linéaire orienté nord-est/sud-ouest / reconnu sur une longueur de 2 m / largeur reconnue partiellement (mini 0,4 m) / non sondé	14							10 / 18	19	CER - FAU - MAL - TCA
2	2	MR	Mur / maçonnerie	Fondation de craie damée orientée nord-ouest/sud-ouest, large de 0,7 m / reconnue sur une longueur de 4 m / non sondée		FO 1 TR 5						10 / 14 12 ?	18	-
3	2	MR	Sablère basse	Creusement linéaire orienté nord-est/sud-ouest / reconnu sur une longueur de 1,1 m / largeur 0,25 m / fond plat et parois verticales / profil quadrangulaire / profondeur < 0,1 m	24	MR 2 ?						10	12	CER - LTH - MAL - FAU TCA
4	2	FO	Fossé ?	Creusement très étendu et repéré partiellement dans le sondage / profond d'environ 0,6 m / fond plat / parois verticales	24							33	15 / 16 25 / 27	PIE - TCA - CER - MAL FAU - MET - VER - MOR
5	2	TR	Tranchée de récupération	Récupération des élévations du mur MR 2 ?	24				14 ?			18 MR 2	17	CER - FAU - MET MOR - TCU - TCA
6	2	FO	Fossé	Large creusement repéré très partiellement dans le sondage / aucune mesure possible		FO 4						13	33	-

Code matériau	Détail
<i>LTH</i>	Lithique
<i>PIE</i>	Pierre
<i>VER</i>	Verre
<i>MET</i>	Métal
<i>CER</i>	Céramique
<i>TCA</i>	Terre cuite architecturale
<i>TCU</i>	Terre cuite
<i>FAU</i>	Faune (os, corne, ...)
<i>MAL</i>	Malacofaune
<i>HUM</i>	Ossements humains
<i>MOR</i>	Mortier
<i>ORG</i>	Matériaux organiques (cuir, tissu, bois, ...)
<i>DIV</i>	Matériaux composites (PVC, ...)
<i>PRV</i>	Prélèvement

INVENTAIRE DU MOBILIER ARCHÉOLOGIQUE

Code opération	N° d'inventaire			Tranchée / sondage	Fait / structure	Identification	Précision matériau	NR	Masse (g)	Chrono	Commentaires
	US	Code matériau	Ordre								
AP 158	6	CER	1	1		Céramique		1	10		
AP 158	6	VER	1	1		Verre à vitre		1	1		
AP 158	7	CER	1	1		Céramique		2	20		
AP 158	10	CER	1	2		Céramique		5	20		
AP 158	10	MOR	1	2		Enduit peint		1	1		Couleur rouge
AP 158	12	CER	1	2		Céramique		9	55		
AP 158	12	LTH	1	2		Eclat indéterminé	Silex	1	20		
AP 158	12	MAL	1	2		Huître		2	40		
AP 158	12	FAU	1	2		Ossement		3	35		
AP 158	13	MOR	1	2		Enduit peint		2	5	GAL	Couleurs rouge et blanc
AP 158	13	FAU	1	2		Ossement		2	110		
AP 158	13	MET	1	2		Indéterminé	Fer	1	5		
AP 158	13	MET	2	2		Tôle	Alliage cuivreux	1	1		Repliée sur elle-même
AP 158	13	MET	3	2		Tige	Alliage cuivreux	1	< 1 g		Possible artilion de possible
AP 158	14	CER	1	2		Céramique		5	265		
AP 158	14	MAL	1	2		Huître		2	120		
AP 158	14	MAL	2	2		Coque		1	2		
AP 158	15	CER	1	2		Céramique		2	5		
AP 158	15	FAU	1	2		Ossement		1	10		
AP 158	15	MET	1	2		Indéterminé	Fer	1	5		
AP 158	16	CER	1	2		Céramique		3	40		
AP 158	16	FAU	1	2		Ossement		6	45		
AP 158	16	VER	1	2		Réipient		1	5		
AP 158	16	MAL	1	2		Moule		1	2		
AP 158	16	MOR	1	2		Enduit peint		1	25		Panneaux rouge et bleu séparés par une ligne blanche
AP 158	16	TCA	1	2		Tuile plate à crochet		1	80		Pâte orangée ép. 13 mm avec crochet conservé (largeur restituée 12 cm)
AP 158	17	CER	1	2		Céramique		2	5		
AP 158	17	FAU	1	2		Ossement		1	15		
AP 158	17	MET	1	2		Indéterminé	Fer	1	15		Scorie ?

Code opération	N° d'inventaire			Tranchée / sondage	Fait / structure	Identification	Précision matériau	NR	Masse (g)	Chrono	Commentaires
	US	Code matériau	Ordre								
AP 158	17	MOR	1	2		Enduit peint		1	4		Couleur rosâtre
AP 158	17	TCU	1	2		Torchis		4	60		
AP 158	19	MAL	1	2		Huître		22	995		
AP 158	19	MAL	2	2		Coque		1	< 1 g		
AP 158	19	CER	1	2		Céramique		7	145		
AP 158	19	FAU	1	2		Ossement		12	225		
AP 158	21	FAU	1	2		Ossement		3	70		
AP 158	21	MET	1	2		Indéterminé	Fer	1	35		
AP 158	23	MAL	1	2		Huître		2			
AP 158	24	CER	1	2		Céramique		2	15		
AP 158	24	MET	1	2		Indéterminé	Fer	1	10		
AP 158	24	MAL	1	2		Huître		2	115		
AP 158	25	CER	1	2		Céramique		8	125		
AP 158	25	MET	1	2		Boucle	Alliage cuivreux	1	10	MED	Chape de boucle , 2 rivets encore en place , traces possible de laiton, et de cuir ? L 37, l. 27 mm
AP 158	26	CER	1	2		Céramique		3	30		
AP 158	27	CER	1	2		Céramique		2	15		
AP 158	28	CER	1	2		Céramique		2	5		

INVENTAIRE DÉTAILLÉ DU MOBILIER CÉRAMIQUE

US	TR	Catég. céram	Description pâte	NR	NMI	B	F	P	A	Phase	Datation
6	1	glazurée	sableuse beige rosé, glaçure int jaune, ext brun noir irisée	1	1			1		MOD/CTP	XVIIIe/XXe s.
			Total US 6	1							
7	1	CCI sa	brun orangé	1	1			1		GR	
7	1	CS sa lissée	int beige, ext gris bleuté - surface ext lissée	1	1			1		GR	Ile/IIe s. ?
			Total US 7	2							Ile/IIe s. ?
10	2	CCI sa	int orangé, ext beige - 3 très petits fgts	4	1			4		GR	
10	2	CS sa	int beige, ext gris bleuté	1	1				1	GR	≥ Ile s.
			Total US 10	5							≥ Ile s.
12	2	PFE - ARG ?	fine orangée à cœur gris, engobe brun violacé métalléscence	1	1			1		GR	
12	2	CCI sa	int orangé, ext beige - ext chauffé	1	1			1		GR	
12	2	CS gr	finement granuleuse int beige, ext gris clair à gris foncé	1	1			1		GR	
12	2	CS sa	int beige à gris clair, ext gris bleuté	4	1			4		GR	
12	2	CS sa lissée	int beige, ext gris bleuté - surface ext lissée	1	1			1		GR	
12	2	IND	fgt d'écuelle tripode éclat chauffé	1	1	1				GR	
			Total US 12	9							Ile/IIe s. ?
14	2	CCI sa	orangée	2	1			2		GR	
14	2	CS sa	int beige à gris clair, ext gris clair à gris foncé 2 bords d'écuelle à collerette	2	2	2				GR	fin 1er/IIe s.
14	2	CS sa lissée	int gris clair, ext gris foncé - surface int lissée fond d'écuelle tripode à petit pied plein	1	2		1			GR	Ile/IIe s.
			Total US 14	5							Ile s. ?
15	2	CS sa lissée	int gris clair, ext gris clair à gris foncé - surface int lissée dt 1 fgt d'écuelle tripode	2	1			2		GR	Ile/IIe s.
			Total US 15	2							Ile/IIe s.
16	2	TN	fine int beige, ext gris clair micacé, int/ext lustré coupe à lèvres évasées (Menez 39 ?)	1	1	1				GR	1ère 1/2 1er s. résiduel
16	2	CS sa	int beige, ext gris clair - sorte de résidu brunâtre en surface	1	1			1		GR	résiduel
16	2	glazurée	sableuse beige, glaçure int jaune/vert - éclat	1	1	1				MA2/MOD	
			Total US 16	3							MA2/MOD
17	2	CCI sa	rose orangé	1	1			1		MA2 ?	
17	2	glazurée	sableuse beige, glaçure int vert foncé, points de glaçure ext jaune pâle	1	1			1		MA2	XIIIe/XVe s.
			Total US 17	2							XIIIe/XVe s.
19	2	SIG - CG	fine orangée, engobe brun rouge bord de Drag.37	1	1	1				GR	Ile/IIe s.
19	2	CCI ENG	sableuse brun orangé micacée, engobe ext blanc	1	1			1		GR	1er s.
19	2	VRP	sableuse beige rosé micacée, engobe int rouge brique	1	1			1		GR	2e 1/2 Ile/ début Ile s
19	2	CCI sa	beige à beige rosé	2	1	1		1		GR	Ile/IIe s.
19	2	CS sa	1 bord de mortier à courte lèvres pendante, ext chauffé	1	1			1		GR	
19	2	CS sa lissée	int gris clair, ext gris foncé	1	1			1		GR	
19	2	CS sa lissée	int gris clair, ext gris foncé - surface int/ ext lissée bord d'écuelle à bord droit	1	1	1				GR	Ile/IIe s.
			Total US 19	7							2e 1/2 Ile/IIe s.

US	TR	Catég. céram	Description pâte	NR	NMI	B	F	P	A	Phase	Datation
24	2	CCI sa	orangée	1	1			1		GR	
24	2	CS sa	int gris clair, ext gris foncé	1	1			1		GR	
Total US 24				2							Haut-Empire
25	2	CCI sa	beige à beige rosé	1	1	1				GR	fin 1er/ Ile s.
25	2	CS sa lissée	bord de mortier à large lèvres pendante, incomplète	2	1			2		GR	Ile/ Ile s.
25	2	CS sa	int brun rouge ou gris foncé, ext gris noir - surface int/ext lissée fgts d'écuille tripode	1	1	1	1			MA2/ MOD	
25	2	glacurée	int beige, ext gris clair	1	1			1		MOD ?	
25	2	glacurée	sableuse rosée, glaçure int vert olive, ext grésé	1	1			1	1	MOD ?	
25	2	grès - Beauv.	sableuse beige, glaçure int vert clair mouchetée, ext brun jaune	1	1			1		MA2/ MOD	≥ XVe s.
25	2	grès - Domfr.	fine int beige, ext gris clair	1	1			1		MA2/ MOD	≥ XVe s.
25	2		fine int gris ardoise et brun, ext brun violacé	1	1			1		MA2/ MOD	≥ XVe s.
Total US 25				8							≥ XVe s.
26	2	glacurée	sableuse beige, glaçure int vert clair	1	1		1			MA2/ MOD	
26	2	glacurée	sableuse orangée, glaçure int/ext incolore	1	1			1		MOD ?	
26	2	fatence	sableuse beige, glaçure int/ext blanche + décor en camaïeux de bleus - micro fgt	1	1			1		MOD ?	XVIIe s. ?
Total US 26				3							XVIIe s. ?
27	2	CCI sa	beige	1	1			1		GR	
27	2	CS sa	gris clair, fond sableux	1	1			1		GR	
Total US 27				2							Haut-Empire
28	2	CCI sa	beige rosé	1	1			1		MA2	
28	2	glacurée	sableuse beige, glaçure int/ext vert foncé - très petit fgt	1	1			1		MA2	XIIIe/ XVe s.
Total US 28				2							XIIIe/ XVe s.
TOTAL				53	44	9	3	39	2		

INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES TERRES CUITES ARCHITECTURALES

US	mat.	n°	identification	description	NR1	NR2	Conservé	larg. max. (cm)	ép. max. (mm)	proposition de datation	résiduel dans l'US	masse (en g)
12	TCA	Ø	Imbrex	Morceau / pâte beige-rosé	1	1	-		20	I-V	-	45
			Indéterminé	Morceau	1	1	-			I-V	-	10
14	TCA	Ø	Tuile plate	Morceau / pâte brun-rouge	1	1	-		18	XIII-XIX	X	235
			Imbrex	Morceau / pâte feuilletée brun-rouge-noir	1	1	-		18	I-V	-	230
			Tegula	Morceau / rebord arasé / pâte beige	1	1	-			I-V	-	140
				Morceau / fragment de rebord / pâte beige	1	1	-			I-V	-	
15	TCA	Ø	Tuile plate	Morceau / pâte rougeâtre	1	1	-		19	XIII-XIX	-	85
			Indéterminé	Morceau / pâte rougeâtre	1	1	-			?	-	
16	TCA	1	Tuile plate à crochet	Morceau / crochet conservé avec axe à 6 cm du bord / pâte orangée	1	1	X	7,5	13	XIII-XIX	-	80
16	TCA	Ø	Tuile plate ?	Morceau / pâte orangée	1	1	-		14	XIII-XIX	-	40
			Indéterminé	Morceau	1	1	-			I-V	X	90
			Indéterminé	Morceau	1	1	-			I-V	X	
17	TCA	Ø	Imbrex	Morceau / pâte beige-rosé	1	1	-		22	I-V	-	850
			Tegula	Morceau de rebord / pâte beige	1	1	-			I-V	-	
			Indéterminé	Morceau	1	1	-			I-V	-	
			Indéterminé	Morceau	1	1	-			I-V	-	
			Indéterminé	Morceau	1	1	-			I-V	-	
19	TCA	Ø	Imbrex	Morceau / pâte beige	1	1	-		22	I-V	-	105
			Tegula	Morceau / pâte beige / angle inférieur droit / rebord en 1/4 rond	1	1	-			I-V	-	100
			Indéterminé	Morceau	1	1	-			I-V	-	625
			Indéterminé	Morceau	1	1	-			I-V	-	
			Indéterminé	Morceau	1	1	-			I-V	-	
			Indéterminé	Morceau	1	1	-			I-V	-	
20	TCA	Ø	Imbrex	Morceau / pâte brun-rouge	1	1	-		20	I-V	-	110
21	TCA	Ø	Tegula	Morceau / pâte jaune-beige / rebord trapézoïdal	1	1	-		24	I-V	-	250
			Indéterminé	Morceau	1	1	-			I-V	-	150
23	TCA	Ø	Imbrex	Morceau / pâte brun-rouge	1	1	-		21	I-V	-	240
24	TCA	Ø	Imbrex	Morceau / pâte rougeâtre	1	1	-		19	I-V	X	275
			Indéterminé	Morceau	1	1	-			I-V	X	100
			Indéterminé	Morceau	1	1	-			I-V	X	
25	TCA	Ø	Indéterminé	Morceau	1	1	-			I-V	X	125
26	TCA	Ø	Indéterminé	Morceau	1	1	-			I-V	X	20
27	TCA	Ø	Tegula	Morceau / pâte brun-rouge / rebord en 1/4 rond	1	1	-		20	I-V	X	180
			Tuile plate	Morceau / pâte rougeâtre	1	1	-		17	XIII-XIX	-	110
			Tuile plate	Morceau / pâte rouge-orangé	1	1	-		15	XIII-XIX	-	

INVENTAIRE DE LE DOCUMENTATION PHOTOGRAPHIQUE

Nom du fichier	Date	Objet du cliché	Nature du cliché	Auteur
Sondage 1				
DSC00043 et 044.JPG	13/06/2017	Vues d'ensemble du sondage	Vues en plan	PW
DSC00045 à 048.JPG	13/06/2017	Vues en coupe de la stratigraphie	Vues de détail	PW
Sondage 2				
DSC00049 à 053.JPG	14/06/2017	Constructions et niveaux de sol antiques	Vues en plan	PW
DSC00054 à 057.JPG	14/06/2017	Remblais antiques	Vues en plan	PW
DSC00058 à 144.JPG	15/06/2017	Montage photogrammétrique plan du sondage	Vues diverses	PW
DSC00145 à 185.JPG	15/06/2017	Montage photogrammétrique de la berme ouest	Vues diverses	PW
DSC00186 à 203.JPG	15/06/2017	Montage photogrammétrique berme est	Vues diverses	PW
DSC00204 à 206.JPG	15/06/2017	Sondage profond dans les niveaux antiques	Vue d'ensemble	PW
DSC00207 à 209.JPG	15/06/2017	Aperçu du sol maçonné US 30	Vue en plan	PW

La prescription de diagnostic découle d'un projet de construction dans l'enceinte de l'ancien hôpital Saint-Louis à Evreux, sur une surface de 2 500 m². Les terrains concernés ayant déjà fait l'objet d'une précédente intervention en 2011, les ouvertures réalisées ici ont été volontairement limitées en plan comme en profondeur, sachant que le principal objectif était de déterminer le niveau d'apparition des vestiges d'occupation antique.

Ceux-ci ont ainsi été reconnus à une altitude à peu près constante et comprise entre 64,7 et 65 m NGF. Ils se caractérisent par la présence de constructions dont l'orientation et les techniques s'ancrent sans difficulté dans ce que nous connaissons de la ville antique dans les environs immédiats.

Ces occupations sont recoupées, et ponctuellement détruites, par le creusement d'un important fossé médiéval dont les premiers tronçons avaient été perçus en 2011. Son identification est confirmée et son tracé précisé, mais sa datation et son ancrage historique restent incertains. Son comblement, en revanche, semble s'achever à la fin du Moyen Age ou à la période moderne, après un ou plusieurs recreusements.

Des dépôts de « terres noires » ont également été reconnus, atteignant ici 0,7 m et présentant une stratification interne. Celle-ci atteste plusieurs phases successives et, sans doute, des rythmes et des modalités de dépôt variant dans le temps et d'un point à l'autre du terrain. Des différences notables apparaissent en effet entre les sondages, mais ne peuvent pas, en l'absence d'analyse micromorphologique, être expliquées. En termes chronologiques, il semble probable que l'accumulation de ces « terres noires » se soit prolongée jusqu'à la période moderne.

Enfin, d'importants remblais ont contribué à rehausser le terrain au moment et après le chantier de construction de l'ancienne maternité, dans les années 1990. Ce chantier semble également avoir entraîné des creusements dans le terrain ayant plus ou moins fortement impacté les dépôts de « terres noires » sous-jacents.

PATRIARCHE N° 2800
CODE INSEE N° 27229
PRESCRIPTION N° 28-2017-115
OPÉRATION N° AP158

MADE
8, RUE DES THERMES
27930 LE VIEIL-EVREUX
02 32 31 94 78